

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

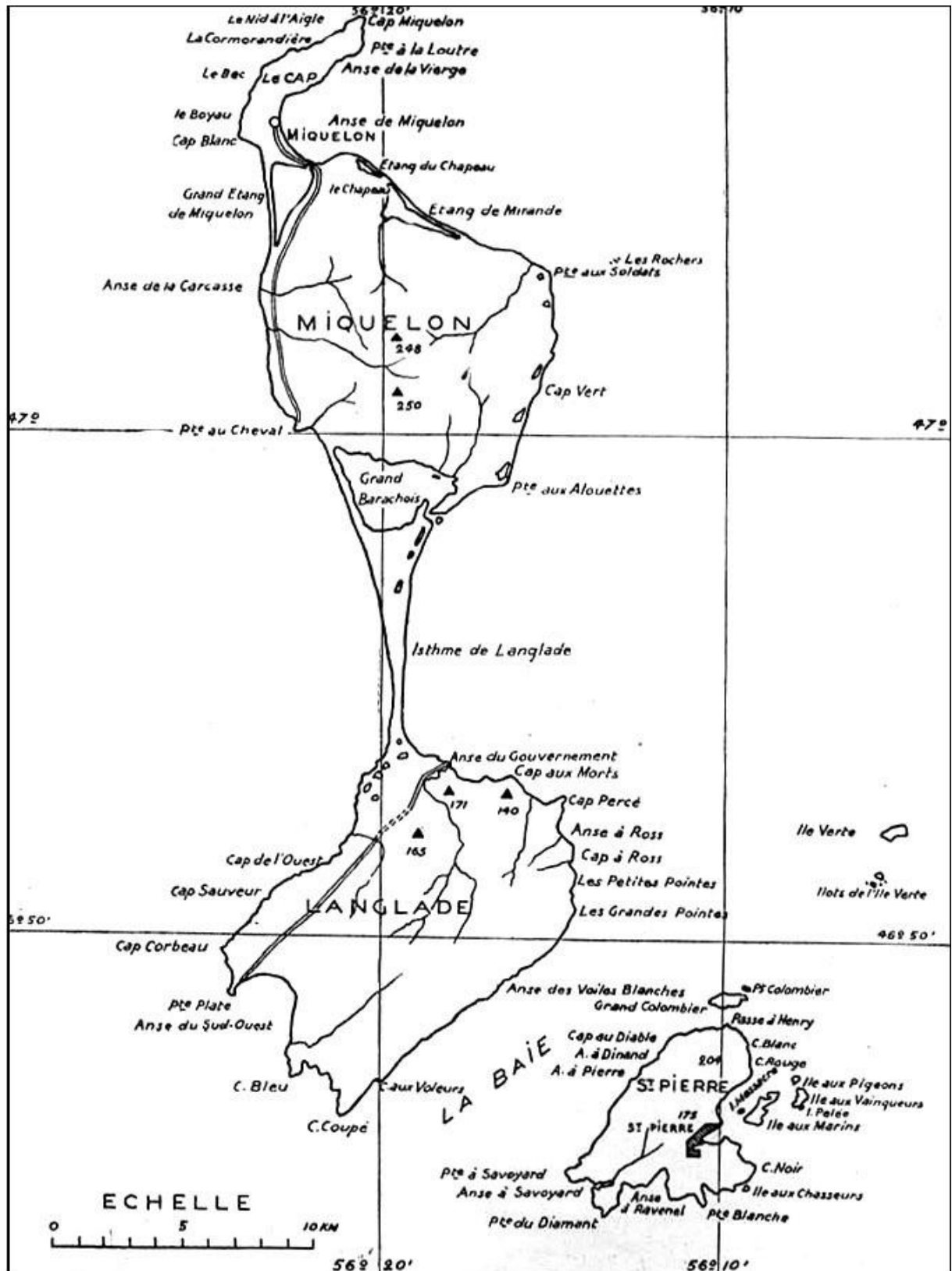
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

=====

AGENCE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

20, rue La Boétie, PARIS-8^e

1950



NOTE : Il existe un certain nombre d'erreurs ou d'inexactitudes dans ce document, notamment en ce qui concerne l'histoire naturelle (paysages, faune, flore). Il eut été dommage de ne pas les signaler. Ils le sont donc, par des renvois de couleur rouge qui vous renvoient en bas de la page en question.

Roger Etcheberry, 11 décembre 2009.

I. – GEOGRAPHIE

a) Situation et superficie

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon comprend trois îles principales : Saint-Pierre, Langlade et Miquelon ; en fait ces deux dernières, depuis environ cent soixante-quinze ans, sont reliées l'une à l'autre par un isthme bas et sablonneux. Une dizaine d'îlots, des rochers, des écueils entourent le groupe et rendent dangereuse la navigation.

Cet archipel est situé dans l'Océan Atlantique entre $46^{\circ} 45'$ et $47^{\circ} 10'$ de latitude nord et $56^{\circ} 5'$ et $56^{\circ} 25'$ de longitude ouest de Greenwich, c'est-à-dire à six lieues de la côte sud de Terre-Neuve, dont il n'est en somme qu'une dépendance géographique.

Il s'étend du nord au sud sur cinquante kilomètres environ et sa superficie totale est de 242 kilomètres carrés (26 pour Saint-Pierre, 216 pour Langlade et Miquelon).

Ces îles et ces îlots sont les sommets émergés d'un banc sous-marin que les océanographes désignent par le nom de Banc de Miquelon ; de sorte que, entre l'archipel et Terre-Neuve, on ne trouve guère de profondeur dépassant 200 mètres.

Trois agglomérations abritent la population : la ville de Saint-Pierre, les bourgs de Miquelon et de l'Île-aux-Marins ; ce dernier, dans l'île homonyme au milieu de la rade même de Saint-Pierre. Langlade ne contient que des fermes isolées.

Plus de 40 kilomètres, dont 10 de mer (la Baie, entre l'île Saint-Pierre et l'île Langlade), séparent la ville de Saint-Pierre du village de Miquelon.

b) Géologie

1. – Formation géologique

Les premières études géologiques de l'archipel, qui remontaient à 1819 (B. de La Pilaye), 1866 (pharmacien de la marine A. Gautier) et 1927 (frère L. Arsène), très fragmentaires ne donnaient qu'un aperçu succinct de la formation géologique de l'archipel. Il fallut attendre 1932

et les recherches méthodiques du géographe Aubert de La Rüe pour avoir enfin des données précises et complètes. Comme Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, Saint-Pierre et Miquelon font partie de l'ancienne chaîne des Appalaches ; les différents terrains qui affleurent sont tous très anciens.

Il y a des formations cambriennes certaines et d'autres, non fossilifères, qui sont peut-être précambriennes. Ces anciens sédiments, surtout bien représentés à Langlade et dans le nord de Miquelon, sont peu ou pas métamorphiques dans la première de ces îles, mais fortement dans la seconde. Ils sont, d'autre part, extrêmement bouleversés, ayant été affectés par de multiples cassures et par des glissements nombreux dont la direction générale est N.E.-S.O.

2. – Saint-Pierre

Saint-Pierre et les îlots qui l'avoisinent sont d'origine entièrement volcanique ; épanchements de laves très acides, surtout rhyolitiques, et abondants produits de projection (tufs et cinérites), fortement consolidés et même silicifiés.

Les rhyolites de Saint-Pierre, sont des laves remarquablement dures, extrêmement variées de formes et de couleurs. Les rouges, les roses, les mauves, les bruns, les verts dominent. Mais le plus généralement elles sont nettement porphyriques, avec des cristaux de quartz ou de feldspath clairs, se détachant sur une pâte plus foncée.

Les tufs rhyolitiques, beiges ou rouges, forment des bancs parfaitement stratifiés, assez semblables à des roches sédimentaires, au milieu des rhyolites. Ainsi entre le cap à l'Aigle et le cap Rouge.

D'une façon générale, toutes les roches rhyolitiques de Saint-Pierre, très taillées et souvent hachées de diaclases, paraissent avoir été écrasées et tordues ; c'est là le résultat de mouvements tangentiels d'une grande intensité.

Ici et là paraissent des roches volcaniques moins acides, d'autres franchement basiques, des andésites, des roches basaltiques massives (hauteurs à l'est du hameau de Savoyard). Enfin, des roches lourdes, d'un noir verdâtre, forment des

filons très nets sur toute l'étendue de Saint-Pierre et dans le nord-ouest de l'île aux Marins ; ce sont des basaltes et des dolérites, traversant les rhyolites.

3. – Langlade

Des assises sédimentaires, peu métamorphiques mais très disloquées, dominent à Langlade, par bandes suivant une orientation NE-SO, direction habituelle des plis appalachiens. Grès rougeâtres assez grossiers, avec des schistes rouges intercalés, dans le nord et l'ouest; schistes ardoisiers gris, verts, rougeâtres, petits bancs de quartzites bien stratifiés et grès arkosiques lilas dans le centre, l'est et le sud.

Il est difficile de dater ces terrains, la plupart des couches n'étant pas fossilifères. Pourtant, selon M. Aubert de La Rüe, les terrains sédimentaires de Langlade pourraient être cambriens. Les schistes gris à trilobites qui affleurent à l'anse aux Soldats, le long de la Belle-Rivière et du ruisseau Debons, dans l'anse du Sud-Ouest et à l'est du Cap Bleu, appartiennent avec certitude à l'acadien (cambrien moyen).

Au nord de l'île, des masses de rochers volcaniques apparaissent, particulièrement entre l'anse aux Soldats et l'isthme de Langlade. Ce sont même des coulées basaltiques qui dominent autour du cap aux Morts, dans les hauteurs au sud-est de l'anse du Gouvernement, à l'embouchure de la Belle Rivière et dans les collines avoisinantes jusqu'à la Dune. Des épanchements de rhyolites mauves sont fréquemment visibles auprès des basaltes. Les uns et les autres peuvent aussi être datés du cambrien.

4. – Miquelon

Du point de vue géologique, une ligne allant de l'étang du Chapeau à la Roncière partage Miquelon en deux. Tout le sud est semblable à Saint-Pierre : laves rhyolitiques, mais rarement bréchoïdes et pauvres en tufs. Dans l'est de l'île et au sud du Grand-Etang existent des basaltes.

Le nord de Miquelon, d'ailleurs couvert de tourbières, laisse voir sur ses bords des gneiss, des cornéennes, des amphibolites, recoupés par des dykes de rhyolite et de microgranite. Tout le promontoire du Cap est particulièrement composé de roches métamorphiques : schistes satinés schistes à cordiérite, paragneiss, quartzites à

magnétite, amphibolite. Toutes ces roches seraient peut-être précambriennes.

La région du Cap fait, en effet, partie de l'aurole de métamorphisme d'une importante intrusion granitique formant un massif assez considérable mais on ne voit ici qu'une partie, qui s'enfonce sous la mer et réapparaît à plusieurs milles de là, aux Veaux-Marins. Des filons de dolérite et de basalte, soit plus jeunes soit plus anciens que les filons granitiques, sillonnent Miquelon comme le reste de l'archipel.

5. – Phénomènes glaciaires

L'archipel tout entier porte la marque très nette d'une ancienne glaciation. A l'époque pléistocène, les glaciers du Labrador s'étendirent sur Terre-Neuve qu'ils recouvrirent ainsi d'un vaste inlandsis, et Saint-Pierre et Miquelon se trouverent ensevelies sous la glace.

Il en résulte de grandes surfaces de roches moutonnées et polies, des étangs nombreux dans des cuvettes rocheuses creusées par les glaces, et surtout des dépôts morainiques largement étalés dans les parties basses des îles et à leur périphérie. Un épais manteau de débris glaciaires recouvre aussi les îlots en bordure de Saint-Pierre. Sur les hauteurs, dans les dépressions entre les moraines, on observe encore des vestiges de moraines épargnées par l'érosion.

La plupart de ces dépôts glaciaires sont originaires de Terre-Neuve, notamment des blocs erratiques surtout granitiques apportés par les glaciers quaternaires grâce à l'inlandsis. Il existait sans doute d'ailleurs une liaison terrestre entre l'archipel et Terre-Neuve, aujourd'hui disparue à la suite d'un affaissement post-glaciaire.

Tout autour des trois îles, se trouvent des moraines immergées. Elles ont fourni aux courants marins et aux vagues les matériaux qui ont permis l'édification de cordons littoraux, isolant de la mer de nombreux étangs côtiers, reliant entre elles des îles autrefois séparées. Levées de galets, chaussées sablonneuses, dunes à divers stades d'évolution, sont également d'origine morainique, mais plus récente.

6. – Les ressources du sous-sol

Les indices de minéralisation sont assez nombreux dans l'archipel.

C'est le fer qui paraît être le plus abondant des métaux. Le minerai le plus riche est celui du Colombier ; il s'agit d'une hématite rouge très pure dont la teneur en fer, d'excellente qualité, varie de 55,85 à 63,05 %. Des sondages avaient été entrepris à l'automne de 1941 ; interrompus l'année suivante, ils sont restés en l'état.

On relève des indices d'hématite dans les quartzites de l'Anse à Ross et sur les graves à Langlade. Les bandes de minerai de fer magnétique du Calvaire (Miquelon) accusent une teneur en fer de 42 % et une proportion d'acide titanique d'environ 10 %.

La pyrite de fer, très commune dans tout l'archipel, ne forme pourtant pas de dépôts importants.

Le cuivre existe en de nombreux points à l'état sporadique. Il apparaît à l'Anse à Dinan (Saint-Pierre), au Cap aux Morts, à la Belle Rivière, au Cap Percé, à l'Anse aux Soldats (Langlade) ; dans les falaises basaltiques de l'anse aux Corbeaux, où se trouve la plus belle minéralisation, certains filons ont une teneur en cuivre variant de 10 à 35 %.

De faibles indices de plomb, sous forme de galène, ont été décelés dans le nord-est de Langlade, et des oxydes impurs de manganèse, dans beaucoup de tourbières.

Les autres métaux n'existent qu'en quantités négligeables : zinc (petits cristaux de blende dans les schistes ardoisiers noirs de l'Anse aux Soldats), molybdène (rares inclusions dans les amphibolites près du Cap Miquelon), titane (traces d'ilménite ou fer titané dans les filons de pegmatite des gneiss du Cap et du Calvaire, Miquelon), manganèse (importantes couches de wad dans toutes les tourbières, mais dont la teneur en manganèse est faible).

En résumé, aucun métal ne constitue de gisements d'intérêt économique, sauf peut-être le fer du Colombier.

En dehors des métaux, si le talc et la barytine à Langlade, l'amiante à Saint-Pierre, la pyrophyllite au Grand Colombier, sont peu abondants, en revanche, le fond de beaucoup d'étangs contient des couches épaisses (jusqu'à deux mètres) de diatomite, accumulation de faustules d'algues siliceuses microscopiques, très recherchée pour de nombreuses utilisations industrielles. Il y a là une richesse d'au moins 100.000 tonnes qui dort, parfaitement inexploitée.

" Une substance que l'on est surpris de voir absolument négligée, est la tourbe ", dit Aubert de la Rüe. Elle abonde un peu partout. On trouve à Miquelon et à Langlade de vastes tourbières qui seraient d'une exploitation facile et peu coûteuse. Aucune tentative n'a jamais été faite pour tirer parti de ce combustible. Malgré les recommandations de l'administration qui, à diverses reprises, a préconisé son emploi pour le chauffage, la population témoigne d'une grande méfiance à l'égard de ce combustible si largement utilisé en bien d'autres régions. Son emploi permettrait cependant d'éviter la destruction des dernières forêts du pays.

Inutilisés aussi les carrières de porphyre, les gisements d'ardoise et les dépôts d'argile, car presque toutes les habitations sont en bois. Les briques dont sont faites quelques anciennes et très rares maisons de Saint-Pierre ont été importées.

Enfin les rhyolites, ou porphyres quartzifères, qui abondent dans l'Archipel, pourraient donner naissance à une industrie décorative, du type artisanal, des plus intéressantes. On pourrait faire avec les rhyolites rosés de Saint-Pierre et de l'île aux Marins, ainsi qu'avec les jaspes verts, jaunes, bruns, rouges, violacées du Colombier et d'ailleurs, divers bibelots et souvenirs qui seraient certainement appréciés des touristes estivaux.

c) Aspect physique

1. – Toponymie

Toute la toponymie de l'archipel est entièrement française. Elle est l'œuvre de générations de navigateurs, de pêcheurs et de colons qui s'y sont succédés depuis plus de trois cents ans. Les Anglais qui, depuis 1763, ont régi les îles une première fois pendant cinquante ans, une seconde fois pendant cinq ans, une troisième fois pendant neuf ans et une quatrième fois pendant treize ans n'ont laissé aucune trace dans la toponymie ; non plus les tribus indiennes de race algonquin qui habitaient le sud de Terre-Neuve, sauf peut-être à la Pointe Musketa (?) qu'on appelle aujourd'hui, d'ailleurs, Pointe au Cheval.

Certains pensent que Saint-Pierre et Miquelon auraient été nommées d'abord par des navigateurs portugais, San-Pedro et Miguel. Saint-Pierre serait alors la traduction de San-Pedro et Miquelon (parfois graphié Michelon sur d'an-

ciennes cartes), un diminutif de Miguel ou Miquel. C'est possible mais non prouvé.

Quant à Langlade, on l'appelait l'Isle à l'Anglais au XVII^e siècle, l'Isle Choiseul dans la seconde moitié du XVIII^e, en même temps que Petite Miquelon. Son nom actuel lui vient peut-être d'un officier des troupes de la marine, Charles-Michel de Langlade, qui a par ailleurs servi à désigner un lac du canton de Bourlamaque en Abitibi (Canada français). Ile à l'Anglais, Langlay, ainsi qu'écrivit Voltaire dans son Précis du Siècle de Louis XV, Langlade, les étymologies, comme il arrive souvent en toponymie, ont pu se confondre dans la pensée populaire.

L'Ile aux Marins s'appelait l'Ile aux Chiens jusqu'à une période très récente ; ses habitants s'accommodaient fort bien de cette appellation, mais un nouveau curé la trouva injurieuse pour eux. Il entreprit des démarches auprès de l'administration, proposant tour à tour et sans succès. Ile aux Saints et Ile Notre-Dame des Marins. Finalement par décret du 2 mai 1931, promulgué le 1er juin suivant, l'Administration adopta le nom d'Ile aux Marins.

Les agglomérations principales (Saint-Pierre, Miquelon, Ile-aux-Marins) portent donc tout simplement le nom des îles où elles se trouvent. Seule Saint-Pierre, pendant l'occupation anglaise de 1713, fut décorée du nom très provisoire de Bourglaw.

Les noms de lieux sont très variés en même temps que très vivants, ayant presque toujours une signification précise, en rapport avec l'aspect des lieux ; Cap Rouge, Cap Congé, Anse des Voiles Blanches, Tête Pelée, Etang Noir... ; avec la situation : Bouillée du Noroît, Pointe du Ouest... ; avec la faune : la Cormorandière, Pointe aux Alouettes, Etang à Outardes, Trou aux Loups Marins... ; avec la flore : Chemin des Roses... ; avec la pêche : Anse à Capelan. D'autres rappellent des événements ou évoquent le souvenir d'anciens gouverneurs ou de colons : Cap aux Morts, Cap d'Angeac, Anse à Pierre, Pointes de Belliveau, Ruisseau Debon, Morne à Blandin...

Quelques noms sont plus expressifs encore, ou plus inattendus : les Enfants Perdus (îlots au sud, de l'Ile Verte), les Canailles (récifs au large de Saint-Pierre), le Vide-Bouteille, le Poil à Roblot, etc...

Voici, d'après Edgar Aubert de La Rüe, un tableau donnant la signification des termes géographiques locaux :

- Barachois : Petit port naturel (le Petit Barachois de Langlade).
- Basse : Haut-fond rocheux recouvert d'une faible épaisseur d'eau, ne permettant pas à un navire de passer sans risque de toucher (Basse de la Marne, à Saint-Pierre).
- Bature : Rocher à fleur d'eau sur lequel la mer vient se briser. Alignement de récifs prolongeant en mer un point saillant du rivage (Bature à Maillard, à Miquelon).
- Bouillée : Petite forêt (la Bouillée du Nordet, à Miquelon).
- Buttereau : Dune fixée, recouverte de prairies (les Buttereaux de l'isthme de Langlade).
- Canal : Cours d'eau en général. S'applique plus spécialement aux ruisseaux coulant tranquillement et serpentant au milieu, d'une plaine.
- Cap : En plus de son sens habituel, ce mot est fréquemment employé pour désigner un sommet, situé à l'intérieur des terres, visible du large, mais sans rapport, avec la configuration de la côte (le Cap Corbeau, à Langlade).
- Couline : Signifie généralement une petite ruelle, mais s'emploie également pour désigner une légère dépression du sol (la Couline à Franchesse, à Langlade). On appelle aussi coulines, les petits vallonements compris entre les alignements d'anciens cordons de galets, tels qu'on peut en observer sur, l'isthme de Langlade et dans la plaine de Miquelon.
- Dune : Il ne s'agit pas seulement des formations éoliennes uniquement sablonneuses, mais également de certains cordons littoraux, formés en grande partie par des galets (Dune de Mirande).
- Graves : Ce sont habituellement des étendues de galets aménagées par l'homme pour le séchage des morues. Par extension, ce terme s'applique aux champs de pierres anguleuses, éclatées sous l'action du gel, comme on en rencontre sur les plateaux de Langlade.

- Marais : Ce terme est généralement synonyme d'étang et plus particulièrement de petit étang.
- Marigot : Se dit parfois d'un petit ruisseau.
- Montagne : Ce mot est employé avec une signification très spéciale. Il est synonyme de terrain inculte, sans que la notion d'élévation intervienne. A Saint-Pierre, par exemple, on appelle montagne, toute l'étendue de l'île située hors de la ville et demeurée en friche.
- Morne : Ce vieux mot créole, en usage aux Mascareignes et aux Antilles, s'emploie couramment dans l'archipel pour désigner une éminence d'une certaine importance, au profil mou (le Morne à Blandin, le Morne de la Montée, à Miquelon).
- Plain : Désigne en principe les parties plates et unies du littoral, telles que les plages et les grèves, mais il est employé aussi dans le sens de rivage en général.
- Plaine: A Langlade, ce terme sert habituellement à désigner un plateau tourbeux (la Plaine des Voiles Blanches).
- Platier : Espace plat et bas où l'on récolte ordinairement du foin.
- Terres Grasses : Nom donné à certaines moraines très argileuses, comme celles du Petit Barachois de Langlade.
- Terres Noires : Anciennes tourbières où la tourbe forme des affleurements noirâtres. Plusieurs points de Miquelon portent le nom de Terres Noires.
- Terres Rouges : Appellation de certaines falaises du Cap (Miquelon), en raison de la coloration rougeâtre qu'offre le rocher.
- Tête : Sommet rocheux isolé (la Tête Pelée, à Langlade).
- Trou : S'emploie habituellement dans le sens de petite crique (le Trou à Gui de Miquelon, le Trou à la Baleine de Langlade).

2. – L'île Saint-Pierre

L'île Saint-Pierre est la plus méridionale de l'archipel ; c'est la plus petite des trois îles principales, mais en même temps la plus importante, car elle renferme la capitale de l'archipel. Sa

forme est sensiblement celle d'un triangle mesurant 8 kilomètres du nord-est au sud-ouest et 7 kilomètres de l'est à l'ouest.

La partie nord est physiquement très différente de la partie sud, de sorte que l'on a coutume de distinguer le district des mornes des terres basses.

Le relief de la partie nord est très tourmenté, et l'on a l'impression d'altitudes beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont en réalité. Ce ne sont que mornes escarpés dont le plus haut, à peu près au milieu de l'île, atteint à peine 200 mètres¹. Sommets dénudés, aux flancs recouverts par places de forêts naines, avec des dépressions occupées par des tourbières et des étangs parfois très étendus.

On ne compte pas moins d'une centaine d'étangs, d'origine glaciaire le plus souvent, au milieu des hauteurs de Saint-Pierre. Ils alimentent les torrents dévalant des mornes et dont le plus important est le Ruisseau de l'Anse à Dinan qui se jette dans la Baie.

Si la plupart des groupes d'étangs portent un nom, les sommets et mornes, sauf la Vigie, le Pain de Sucre et le Trépied, les plus proches de la ville, n'en possèdent pas.

Une seule route franchit la partie montueuse de l'île, celle allant de Saint-Pierre à l'Anse à Pierre. C'est une promenade pittoresque. Aussitôt dépassées les dernières maisons de la ville, déjà accrochées au flanc de la montagne, la montée s'amorce par quelques rudes lacets, d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil sur l'ensemble de l'agglomération et la rade. La route s'enfonce ensuite dans l'intérieur où règne une solitude complète. Elle se faufile parmi des escarpements rocheux, côtoie des étangs, traverse la forêt naine et des tourbières. Le coup d'œil est sévère et triste, mais non sans un certain charme cependant, surtout en automne, quand la maigre végétation qui croît sur ces étendues rocheuses prend des teintes rouges et dorées.

La Côte nord et nord-ouest est sauvage et hostile, très escarpée et sans aucune découpe. Une grande cassure, orientée du N.B. au S.O., jalonnée sur toute sa longueur par une importante dénivellation qui forme, entre Saint-Pierre et l'étang de Savoyard, une vallée spacieuse, sépare le district des mornes des terres basses.

¹ 207 mètres.

Ici ce ne sont qu'affleurements rocheux, fourrés de sapins et d'arbrisseaux nains, tourbières et pâturages, entremêlés d'étangs qui ne sont que d'anciennes lagunes. Le Petit Havre et l'étang Boulot, au fond du Barachois, communiquent encore d'ailleurs avec la mer par un étroit chenal. La côte correspondante est naturellement basse, tantôt rocheuse, tantôt bordée de bancs de galets ; elle est très découpée, et pointes et caps se prolongent fort avant sous la mer par des basses et des battures sur lesquelles se brisent les vagues. Ces écueils tels la Pointe Blanche, la Pointe du Diamant, la Pointe de Savoyard, sont cause de nombreux naufrages.

La ville de Saint-Pierre occupe un emplacement bien abrité dans une échancrure de la côte orientale. Les petites maisons de bois, peintes de couleurs variées, s'étagent sur les pentes qui dominent le Barachois au nord-ouest, et prennent un aspect souriant, sinon riant, quand brille le pâle soleil du Nord. Deux jetées protègent le port, celle de la Pointe au Canon au nord et celle de l'île aux Moules à l'est, mais la ville se prolonge en bordure de la rade vers le cap à l'Aigle, et aussi vers le sud.

Cette ville qui, avec ses 3.500 habitants, est plutôt un bourg, a sa physionomie particulière. Elle ne ressemble en rien aux petits ports de la côte acadienne ou de la côte terre-neuvienne proches, non plus qu'à un coin quelconque de la Bretagne. Elle s'étire sur un front de mer de 1.500 mètres et compte une soixantaine de rues se coupant à angles droits, mais fort étroites, sans trottoirs et aux maisons alignées d'une façon assez irrégulière. Les chaussées ne sont ni pavées ni goudronnées, mais seulement semées de cailloux.

La circulation des automobiles légères et des camions, très active, en été, et celle des traîneaux, en hiver, posent de véritables problèmes de circulation et il a fallu établir des « sens-uniques » !

La plupart des voies portent des noms d'anciens gouverneurs des îles ; la place de la Liberté, la place Gambetta, la rue Sadi-Carnot font exception et c'est sans doute là la seule ressemblance que Saint-Pierre puisse se trouver avec une quelconque sous-préfecture de France ! D'ailleurs, les habitants ignorent ou dédaignent tous ces noms officiels, ils ne connaissent que leur " quartier ". La ville est ainsi divisée en sept quartiers de l'Anse à Rodrigue, du Feu Rouge, de

la Butte, de l'Abattoir, du Sud, du Port et de la T.S.F.

Le centre de la ville est le quai de La Roncière, ou plus simplement le Quai, belle artère où se rencontre le " Tout-Saint-Pierre ", malheureusement gâtée par une vieille forge flanquée d'abominables cheminées et par le malencontreux hôtel de la Poste et de la Douane, au style faux-jurassien complètement dépaycé ici.

C'est sur le Quai qu'on se porte en foule quand un navire est signalé.

Malgré le petit nombre d'habitants, l'agglomération est assez étendue, car, sauf dans les rues avoisinant le quai de La Roncière, toutes les maisons sont entourées de jardins où au printemps et au début de l'été les fleurs abondent.

3. – Les dépendances de l'île Saint-Pierre

Entre Saint-Pierre et l'île aux Marins il y a un kilomètre que les embarcations franchissent en un quart d'heure. Cette île, qui mesure 1 kilomètre 600 sur 650 mètres dans ses plus grandes dimensions, protège à l'est la rade de Saint-Pierre. Très basse (le point le plus élevé a quarante mètres d'altitude), l'île aux Marins est formée par la juxtaposition de quatre îlots soudés les uns aux autres par des levées de galets. Les habitants cultivent des jardins et ont aménagé des graves pour le séchage de la morue ; ailleurs ce ne sont que prairies et espaces rocailleux et on chercherait en vain dans toute l'île le moindre arbrisseau. La mer ronge peu à peu la côte ouest, mais des apports de galets se forment du côté du large.

L'île au Massacre, entre Saint-Pierre et l'île aux Marins (et qui doit peut-être son nom à un combat entre Français et Anglais au XVIII^e siècle), l'île aux Vainqueurs et l'île aux Pigeons, à l'est de l'île aux Marins, le Grand Colombier enfin, au nord de l'île Saint-Pierre, sont inhabités.

Le Grand Colombier, en été, est un lieu d'excursion très apprécié ; on va y cueillir les « graines » qui mûrissent à la surface des tourbières. C'est aussi le rendez-vous des chasseurs, car le gibier de mer y abonde. Du sommet de cette île, qui n'est qu'un immense rocher haut de 160 mètres², la vue est magnifique sur l'archipel et

² 149 mètres.

aussi sur la côte terre-neuvienne dont on distingue parfaitement à l'œil nu les maisons blanches le long du rivage.

Reste l'île Verte, objet de contestations internationales. Basse sur l'eau (50 mètres au maximum), entourée d'un cortège d'îlots " que la moindre houle frange d'écume ", elle gît à environ 7 milles de Saint-Pierre et 7 milles de la péninsule de Burin (Terre-Neuve).

Le statut politique de l'île Verte n'avait pas été défini par le traité de Paris. Les uns la considéraient comme neutre, les autres comme appartenant mi-partie à la France, mi-partie à l'Angleterre, les autres enfin comme territoire terre-neuvien. En 1908 le gouvernement de Saint-Jean décida de construire un phare et une sirène à brume sur l'île Verte. C'était une prise de possession qui souleva un vif émoi dans l'archipel, d'autant plus qu'on soupçonnait les Anglais de se ménager ainsi un excellent poste d'observation pour réprimer la contrebande et les exportations de boîte.

Les ministères français des Colonies et des Affaires Étrangères admirent tacitement que l'île Verte avait bien été cédée à l'Angleterre en 1713, puis en 1783 en même temps que Terre-Neuve. On peut donc dire que maintenant elle est devenue canadienne.

4. – Langlade

Langlade, très bel exemple de pénéplaine ancienne, est une masse tabulaire en fait assez vallonnée, sillonnée de nombreuses rivières au cours assez régulier, qui prennent naissance dans les étangs du centre de l'île principalement autour de la Montagne-Noire. L'eau de ces rivières, bien que limpide, a une coloration brunâtre due à des particules de tourbe qu'elle contient.

Toutes ces rivières, comme celles de Miquelon évidemment, sont gelées de décembre à fin mars. Mais en avril, à la fonte des neiges, elles coulent à plein bord et sont difficiles à franchir à cause du courant très violent.

Le plus important de ces cours d'eau, la Belle Rivière, serpente dans une vallée charmante, à la végétation exubérante, et dans un site d'une sauvage beauté. Entre le confluent de la Fourche Droite et de la Fourche Gauche (qui forment la Belle Rivière) et l'embouchure du ruisseau des Mâts (célèbre par ses truites), on imagine mal qu'on se trouve au milieu d'une île d'aussi faible

étendue (13 kms 500 dans sa plus grande longueur sur 8 kms de largeur moyenne).

On peut remonter la Belle Rivière à l'aviron sur une longueur de trois cents mètres depuis l'Anse du Gouvernement, où elle se jette dans l'Atlantique, mais au delà le plus simple est d'entrer dans l'eau. Les rives en effet, tantôt bourbeuses, tantôt rocheuses, sont d'un abord difficile. Aussi est-il prudent, quand on visite l'archipel, de se chausser de grandes bottes de pêcheur.

L'embouchure de la Belle Rivière est en partie obstruée par un banc de galets. Elle est cependant suffisamment large et profonde pour constituer un mouillage fréquenté où, chaque samedi, relâche le courrier de Saint-Pierre³. C'est là que le gouverneur et les bourgeois du chef-lieu possèdent leurs villas d'été, au milieu des sapins.

La côte nord de Langlade est assez découpée et possède un grand nombre de criques et de petites baies, au fond occupé par des plages de galets. Partout ailleurs, et surtout au sud-ouest, le littoral est hostile, constitué par de hautes falaises qui s'éboulent sans cesse, battues par la houle et les vents.

5. L'isthme ou dune de Langlade

Les cartes du début du XVIII^e siècle indiquent que Langlade et Miquelon étaient deux îles nettement séparées ; mais déjà une longue flèche sablonneuse prolongeait Langlade au nord, une autre, Miquelon au sud, s'avancant à la rencontre l'une de l'autre. Peu à peu les apports de sable et de galets ont comblé la passe et depuis 1760 environ une digue naturelle relie les deux îles.

Cette « dune de Langlade », puisque tel est le nom par laquelle on la désigne communément, a 12 kilomètres de long (depuis le ruisseau de la Mère Durand, à Miquelon, jusqu'à l'étang du Bois-Brûlé, à Langlade) et 250 mètres dans sa plus petite largeur (à 3 kilomètres de Langlade). Il n'est pas rare que la partie centrale, qui est très basse, lors des fortes tempêtes d'automne et d'hiver, soit complètement recouverte par les vagues. Au nord et au sud se sont formées des buttes ayant jusqu'à dix mètres de hauteur, bien fixées par des plantes herbacées, telle la rousse,

³ Si cela a été le cas, ce qui est un peu douteux, ce ne l'est plus assurément, et depuis plus de 50 ans.

proche parente de l'oyat des dunes du Boulonnais ; ce sont de bon pâturages pour le bétail.

L'isthme, dans sa partie nord, est presque entièrement occupé par le Grand Barachois. D'autres étangs, de dimensions plus modestes, d'eau douce parce que n'ayant aucune communication avec la mer, existent çà et là à travers l'isthme.

Le promeneur qui erre dans ces parages ne peut manquer de remarquer le nombre considérable d'épaves qui jonchent le bord de la mer, les grèves et les dunes, témoins de fréquents naufrages, principalement dus à la brume. Beaucoup de ces épaves sont fort anciennes, car depuis l'érection des phares du Cap Blanc et de la Pointe Plate, les naufrages ont considérablement diminué. Néanmoins, ce lieu sinistre est encore souvent appelé par les habitants le Cimetière des Navires.

Plusieurs fermes, prospères, s'élèvent dans l'isthme, entourées de grands espaces propres à la culture et à l'élevage. Mais aucune route ne traverse la Dune, ne relie par conséquent Langlade à Miquelon. Les habitants font habituellement le trajet à cheval, sans selle ni étriers, en suivant la plage de l'ouest à marée basse.

A l'est, les bancs de sable proches du goulet du Grand Barachois abritent une colonie de phoques inoffensifs que les Saint-Pierrais, les jours de soleil, viennent aisément tirer.

6. Miquelon

Miquelon, avec ses 11.458 hectares, est la plus grande des terres de l'archipel. Soudée comme on l'a vu, depuis quelque deux cents ans, à Langlade, elle comprend deux parties nettement différenciées et de très inégales grandeurs : au sud du Grand Etang, Miquelon proprement dite ; au nord, en arc de cercle, le Cap qui n'est lui-même qu'une ancienne île rattachée à Miquelon à peu près de la même manière que Langlade.

Miquelon proprement dite est une terre ovale dont les plus grandes dimensions sont de 18 kilomètres et demi du sud-est au nord.

Au sud s'étend le district des mornes, ensemble d'une douzaine de sommets arrondis, aux formes usées, dont la hauteur varie de 150 à 265 mètres ⁴, et qui sont très groupés. Ils sont dénu-

dés et leurs versants ont un aspect chaotique qui leur donne, comme à Saint-Pierre, comme à Langlade, des allures de monts beaucoup plus élevés. La forêt naine couvre certains versants et le fond des ravins. Une plaine côtière occupe l'espace entre la base des mornes et la mer.

Entre le district des mornes et le Grand Etang se trouve une plaine tourbeuse, recouverte d'un épais feutrage de mousse, de sphaignes, de carex et de plantes semi-aquatiques où l'on enfonce à mi-jambe, et bosselée de quelques éminences dont la principale est le Chapeau de Miquelon. En été, quand aucune brise ne souffle (ce qui d'ailleurs est rare) et que le soleil chauffe ces tourbières spongieuses; on y est assailli par des nuages de moustiques, de moucherons et de taons qui mettent la peau en sang ! Plusieurs étangs parsèment la plaine, ainsi qu'un certain nombre de ruisseaux. Le plus proche du bourg de Miquelon (qui est privé d'eau courante), descend de la Butte aux Epingles. C'est sur ses bords qu'en été les Miquelonnaises viennent faire leur lessive.

Les côtes de Miquelon sont basses, rocheuses à l'ouest, avec des affleurements tourbeux considérables, au nord et à l'est formées par des levées de galets et des apports de sables.

La presqu'île du Cap ne tient à Miquelon que par la bordure occidentale du Grand Etang qui est très étroite dans sa partie sud (100 mètres de large environ), bordure appelée la Dune de Miquelon. Ce Grand Etang, long de 3 kilomètres pourrait être appelé à jouer un rôle important si l'on se décidait à y installer une base aérienne pour hydravions, comme il en a déjà été question.

Franchi le Grand Etang, nous sommes dans la plaine de Miquelon ou partie sud du Cap, plaine marécageuse, totalement dépourvue d'arbres et que borne à l'est l'anse de Miquelon, protégée des vents d'ouest par les hauteurs du Cap (Butte aux Berry). C'est sur la côte, en bordure de l'anse, que s'étire tout en longueur et sur plusieurs kilomètres, le bourg de Miquelon. Il est construit sur une côte si basse que, vu du large, il a l'air d'être posé sur l'eau. Il est d'ailleurs à la merci des raz de marée quand la mer démontée, venant de l'ouest, recouvre entièrement de ses lames la plaine de Miquelon !... L'agglomération d'avant 1763, élevée entre le Grand Etang et l'étang du Chapeau, endroit où la côte se relève doucement vers l'intérieur, était beaucoup mieux protégée des coups de mer.

⁴ Le sommet de l'archipel est à 240 m.

La centaine de maisons de bois diversement peintes, qui forme le bourg actuel se partage en trois quartiers : l'Anse au nord, la Ville (sic) au centre, avec la très simple église de bois, le presbytère, l'école laïque et l'école catholique, la poste, les magasins, enfin la Pointe au sud. Les habitants de ces quartiers sont respectivement dénommés Lanciers, Villiers ou Villains et Pointus !...

L'ensemble, avec ses troupeaux d'oies, et de moutons, fait très champêtre, et même plutôt rustique - primitif, car aucun service de voirie ne fonctionne et l'eau courante n'existe pas ; le village ne possède même pas la moindre fontaine ! Inutile, dans ces conditions, de parler d'un confort même lointain. Des puits permettent de recueillir l'eau d'une nappe à peu près douce qui se trouve à quatre mètres de profondeur. La plupart des habitants s'éclairent à l'aide de lampes à pétrole.

Les routes carrossables sont rares ; il n'existe d'ailleurs à Miquelon qu'une dizaine de voitures automobiles ; en revanche, les attelages de chiens pullulent. Ces chiens, souvent livrés à eux-mêmes et que personne ne se soucie de nourrir, contribuent à mettre beaucoup d'animation dans le bourg. Quand ils sont las, en effet, de chercher les têtes de morues sur les grèves, pour les manger, ils ne se gênent nullement pour donner la chasse à quelque mouton, qu'ils dévorent proprement. Mais cette coutume engendre des batailles homériques accompagnées de hurlements féroces.

Chaque vendredi arrive le courrier de Saint-Pierre, ce qui constitue la grande distraction hebdomadaire de ces quelque cinq cents pêcheurs-paysans qui vivent en reclus, loin du monde civilisé, loin même de Saint-Pierre avec laquelle ils n'ont que peu de rapports.

L'archipel se termine au nord par le Cap de Miquelon, éperon rocheux qui s'incurve du sud au nord-est. C'est un promontoire long de 6 kilomètres sur 2 de large. Il faut quatre heures de marche pour faire, en été, le tour du promontoire par des sentiers de chasseurs qui longent de près le rebord des falaises. En hiver, cette excursion est impossible à cause des glissades.

Les dépendances de Miquelon se réduisent à peu de chose ; les Veaux-Marins, à six milles de l'Anse de la Carcasse, rochers où viennent s'ébattre les phoques ; et les Rochers, récifs situés à un mille et demi dans l'est de la Pointe aux Soldats,

ordinairement couverts de milliers d'oiseaux de mer.

d) Climat

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, quoique situé sous la même latitude que Nantes, connaît un climat beaucoup plus rigoureux, les conditions climatériques de l'Atlantique nord étant totalement différentes à l'est et à l'ouest, c'est-à-dire en Europe et en Amérique. N'exagérons rien pourtant ; le froid à Saint-Pierre n'est pas plus vif que dans le Jura et les Vosges, l'enneigement plus prolongé que dans les vallées des Alpes, la brume plus épaisse que la fameuse purée de pois londonienne, les tempêtes plus redoutables que celles des côtes de France.

1. Température

La température de Terre-Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon relève du climat maritime et est par conséquent moins basse que celle du climat continental voisin, à même latitude. Mais le vent et l'humidité la rendent assez pénible à supporter, tandis que les hivers canadiens, infiniment plus froids, sont généralement très secs.

En janvier et février, qui sont les mois les plus froids, le thermomètre oscille entre -10° et $+5^{\circ}$. Il descend rarement au-dessous de -15° et remonte parfois à $+8^{\circ}$, ce qui occasionne de brusques dégels accompagnés de verglas.

Au printemps, la température se relève lentement, à cause des courants moins glacés qui charrient des morceaux de la banquise en dérive et il faut attendre la mi mai pour voir enfin cesser les gelées nocturnes. A partir de fin juin, le thermomètre oscille entre $+10^{\circ}$ et $+20^{\circ}$, montant parfois à $+22^{\circ}$ et même $+25^{\circ}$, mais pouvant aussi retomber, rarement, à $+7^{\circ}$. Les vagues de chaleur des étés canadiens sont donc inconnues et même aux moments les plus chauds, les nuits sont toujours fraîches.

La température baisse graduellement en octobre. En novembre, le froid durcit la surface des tourbières et en décembre, les innombrables étangs d'eau douce gèlent. Ils resteront gelés jusqu'en avril. Ceux d'eau salée, qui communiquent avec la mer, ne sont pris que de janvier à fin mars. Mais la mer elle-même autour de l'archipel ne se prend, que très exceptionnellement. Ce phénomène se produit en moyenne tous les vingt ans et pour une période n'excédant pas quinze jours. En revanche, des icebergs en pro-

menade au moment de la débâcle peuvent s'accumuler contre la côte d'une façon si considérable qu'on les voit à perte de vue.

Quelques heures suffisent à cet amoncellement, qui disparaît d'ailleurs avec la même rapidité. Une des caractéristiques essentielles du climat saint-pierrais, ce sont les écarts considérables de la température ; ils peuvent atteindre 10° en vingt-quatre heures. Cela tient essentiellement au régime des vents, très capricieux.

2. – Pluie et neige

Les précipitations atmosphériques sont importantes : 1.500 mm. de moyenne annuelle. En gros, il pleut environ 100 jours par an, il neige 50 jours. Les précipitations s'échelonnent sur toute l'année et on ne distingue guère de période sèche régulière. Les périodes de sécheresse sont rares, mais peuvent durer plusieurs semaines, comme ce fut le cas de mai à août 1937, où il fallut rationner l'eau à Saint-Pierre.

Ce sont les vents du sud-est qui amènent les pluies, parfois torrentielles. La neige apparaît en novembre, mais les chutes qui tiennent ne se produisent pas avant la fin de décembre. L'enneigement atteint son maximum en février. Les vents, violents, empêchent toujours la neige de former une couche uniforme. Les endroits exposés restent à nu, mais la neige s'amoncelle, en masses parfois considérables, dans les lieux abrités.

Quand soufflent en hiver les vents froids et secs du nord-est au nord-ouest, la neige revêt l'aspect d'une poudre impalpable ; c'est le « poudrin », qui pénètre partout, s'insinuant dans les moindres interstices. Pendant une violente tempête de poudrin, on ne distingue absolument rien à quelques mètres. Il règne une obscurité presque complète et ceux qui s'aventurent dehors, même dans les rues de Saint-Pierre, sont complètement aveuglés et s'égareront facilement. Fin mars, la neige d'hiver commence à fondre. Mais au début d'avril se produisent toujours de nouvelles et abondantes chutes qui redonnent à l'archipel un aspect très hivernal. En mai, tombent encore les " fleurs de mai ", neige légère qui fond très vite. Seuls les ravins profonds dans les bois, conservent alors quelques amas de neige.

Des orages, accompagnés de grêle, sont assez fréquents en été.

3. – Vents

La fréquence du vent est un des traits dominants du climat de l'archipel. Nous avons déjà noté l'extrême variabilité du temps. Cette remarque s'applique naturellement au régime des vents. Il arrive qu'au cours d'une même journée, le vent fasse le tour complet de l'horizon ! Les journées de calme absolu sont rares; elles surviennent surtout en été et sont souvent sans lendemain.

Les vents du secteur Ouest sont nettement dominants pendant toute l'année. Les vents du secteur Sud sont doux et humides, ils amènent la pluie et la brume; ceux du secteur Nord, généralement très violents, sont secs et froids, et amènent le beau temps.

Le printemps et l'automne sont les saisons les plus venteuses. C'est alors que surviennent les fortes tempêtes. Les tempêtes d'hiver correspondent à des dépressions allant du Canada vers l'Europe, celles d'été, rares, sont d'origine tropicale.

4. – Brume

La brume est un phénomène assez caractéristique de l'archipel. Elle s'abat parfois sur les îles avec une rapidité déconcertante et disparaît, d'ailleurs, de même. Plus faible en hiver (moyenne horaire mensuelle: 50 en décembre), elle connaît sa plus grande densité au début de l'été (moyenne horaire mensuelle : 300 en juillet). En gros, on compte plus de 100 jours de brume par an.

Les habitants distinguent la brume noire, très opaque, la brume blanche, relativement sèche, et la brume pissouse, extrêmement humide.

On attribue la fréquence des brumes à Saint-Pierre et Miquelon (comme d'ailleurs à Terre-Neuve) à la proximité du point de rencontre du courant froid de Baffin avec les eaux tièdes du Gulf Stream.

5. – Perturbations magnétiques

Des courants telluriques troublent souvent les communications télégraphiques par câbles sous-marins entre l'Europe et l'Amérique, via Saint-Pierre.

Ces perturbations magnétiques se traduisent par des aurores boréales du plus magnifique effet, surtout en automne. Elles sont si mobiles

en même temps que si variées, avec des instants d'intense clarté, que les Saint-Pierrais leur ont donné le nom de marionnettes !

e) Flore

La végétation de l'archipel est très semblable à celle de Terre-Neuve et du Canada, mais en plus pauvre. Si l'île Saint-Pierre a été dénudée par la main de l'homme, et présente aujourd'hui cet aspect désolé qui frappe tant les voyageurs, Langlade, au contraire, faiblement peuplée, conserve toute sa physionomie primitive.

Mais, étant donné le climat, la végétation est beaucoup plus tardive qu'en Europe à même latitude. Les prairies ne verdissent et les bourgeons ne s'ouvrent que dans les derniers jours de mai. Les arbres ne sont couverts de feuilles et les fleurs ne sont pleinement épanouies que dans les derniers jours de juin⁵. Les fleurs blanches des plates-bières, à la surface des tourbières, sont les premières à annoncer le printemps, vers le 15 mai⁶ ; les fleurs violettes des asters, vers le 15 septembre, marquent la fin de l'été.

1. La forêt

L'archipel a été autrefois beaucoup plus boisé qu'il ne l'est aujourd'hui. Les nombreuses souches que l'on retrouve dans maints endroits, témoignent de l'extension ancienne de la forêt. C'est à Langlade qu'elle est encore la plus dense, dans la plupart des versants des vallées, sur les flancs des montagnes et les escarpements du littoral. Les arbres y atteignent couramment de 10 à 12 mètres ; ce sont surtout des conifères : sapins blancs et sapins traînants, spruces et spruces noirs, pins blancs, pins résineux et pins gris⁷, bois de violon ; mais on trouve aussi des bouleaux, des aulnes ou vergnes, des érables, des noisetiers.

⁵ En général c'est plutôt dans les premiers jours de juin.

⁶ La première plante à fleurir est la Camarine, plusieurs espèces précèdent la Plate-bière, mais elles sont sans doute moins voyantes.

⁷ Seul le Pin blanc *Pinus strobus* a été signalé pour l'archipel. Il n'a pas été revu depuis le début du siècle dernier. Nous avons le Sapin baumier, le Spruce ou Épicéa noir et l'É. blanc et le Mélèze (bois de violon).

Le sous-bois, humide et tourbeux, est constitué par des mousses et de belles fougères.

Les grandes tempêtes font d'importants ravages dans la forêt, couchant les arbres qui n'ont pas de racines profondes à cause de la nature spongieuse du sol et de la faible épaisseur de terre végétale qui recouvre le roc.

2. La forêt naine

Un peu partout, on rencontre des lambeaux de forêt naine, curieux type de végétation assez caractéristique de l'archipel. Elle est formée principalement de petits sapins, les brousses, élevés de un à trois mètres au grand maximum au-dessus du sol et qui, à cause de la force du vent) se développent latéralement et peuvent atteindre alors jusqu'à cinq mètres de longueur. Aussi ces sapins, qui poussent très serrés et dont les branches s'entremêlent, se reproduisent-ils souvent par marcottage, formant un tapis épais sur lequel on peut quelquefois s'aventurer.

D'autres espèces naines (aulnes, sorbiers, sapins, genévriers et saules rampants), ainsi que de nombreuses fougères, poussent également dans les terrains rocaillieux, mais à l'état isolé.

3. La végétation des endroits humides

Quantité de plantes tapissent, au printemps et en été, la surface des tourbières, des terrains marécageux, des étangs. Ici, ce sont des nénuphars à fleurs jaunes et des iris ; là, des mélèzes lilliputiens et des bouleaux minuscules, des fausses bruyères, des graminées et des plantes fourragères qui donnent un foin précieux ; là-bas, des sphaignes de toutes espèces, des joncs, des scirpes, des carex, des sarracénies pourpres, des lichens.

La durée de la floraison de chaque espèce est très éphémère, mais la diversité en est si grande que les tourbières sont en fleurs de juin à septembre.

f) Faune

Exception faite des oiseaux migrants, la faune de l'archipel est très pauvre.

Parmi les oiseaux migrants, on met à part les oiseaux de mer, qui sont les plus nombreux : fous de Bassan, petits pingouins, pigeons de

mer, bacayères, macreuses, Liders⁸, garrots, cacouites, canes de roche, cormorans, goélands, pétrels, harles, godillons abondent, mais leur chasse n'est pas réglementée et plusieurs espèces sont menacées de disparition.

Viennent ensuite, toujours parmi les oiseaux migrateurs, mais qui affectionnent étangs, marais et taillis : les bernaches, outardes et bécassines, pluviers, courlieux, hirondelles de mer, maubèches et ortolans⁹.

Les oiseaux non migrateurs sont les bouvreuils¹⁰, les corbeaux, les buses, les faux-mouchets¹¹, les merles rouges, les perdrix des neiges ; ces dernières sont chassées si inconsidérément qu'elles disparaîtront sans doute bientôt.

Dans les rivières, on trouve la truite¹² en abondance (pêche : de janvier à septembre), le saumon, l'anguille, l'éperlan.

A Miquelon et à Langlade, on trouve encore un petit nombre de renards (roux en été, blancs en hiver¹³). Des lièvres, importés d'Acadie en 1860 et en 1881, se sont bien développés (chasse : d'octobre à avril). Parmi les mammifères, citons enfin les rats et les souris, qui sont légion ! La grenouille, introduite à Saint-Pierre vers 1935, paraît s'acclimater.

Mentionnons les limaces, quelques hélix et limnées, et passons pour finir aux insectes. Le nombre des espèces n'en est pas considérable¹⁴, mais chacune d'elle est largement représentée, ce qui n'est pas toujours agréable ! Tels sont les moustiques qui bourdonnent parfois en nuages, les guêpes et les taons, ainsi que plusieurs espè-

ces de mouches, en été naturellement. Puis des coléoptères, des libellules, des bourdons, des papillons, des cloportes ou cochons de lait, des scolopendres, des talitres, des araignées¹⁵.

g) Population

1. Les Indiens

On ne trouve plus aucun Peau-Rouge à Saint-Pierre et Miquelon. Il n'est même pas possible de dire avec certitude que des Indiens y habitaient à demeure avant l'arrivée des premiers Français. Les Beothuks de Terre-Neuve d'abord, puis, après leur extinction, les Micmacs, leurs successeurs, ne firent dans l'archipel que des incursions temporaires.

La dernière visite des Indiens de Terre-Neuve remonte à 1865 ; le gouverneur du territoire les avait autorisés à chasser le loup-marin dans le Grand Barachois.

Terre-Neuve ne renferme plus d'ailleurs, à la Baie d'Espoir, qu'une réserve de Micmacs fortement métissés, et ayant perdu toute originalité¹⁶.

2. Les colons français et leurs descendants

Le fond de la population est basque, avec une forte proportion de Normands et de Bretons. Le plus grand nombre des habitants actuels sont nés sur place et descendent de familles établies là, pour la plupart, depuis plusieurs générations. Les Basques d'origine dominant à Saint-Pierre même, les Normands (principalement du Cotentin) à l'Île-aux-Marins. Miquelon renferme en outre une appréciable minorité d'origine acadienne, descendants d'Acadiens réfugiés là après le Grand Dérangement (vers 1764). L'apport étranger est négligeable. On le trouve surtout à Saint-Pierre, naturellement. Il est composé principalement de terre-neuviens, puis d'Américains et d'Anglais. Les étrangers sont confondus, dans le langage courant, sous le nom de " Anglais " ! Pourtant, les plus proches voisins sont souvent appelés « Nioufs » (abréviation de Newfoundland). Ces terre-neuviens, au nombre de moins de trois cents, sont employés au service du câble anglais, dans les magasins de Saint Pierre ou dans les fermes de Langlade et Miquelon comme manœuvres, dans les familles comme bonnes ou

⁸ Il est écrit « Liders » mais il s'agit sans aucun doute de l'Eider (localement : « Moyac »).

⁹ Il n'y a pas d'Ortolans en Amérique du Nord. Il s'agit de l'Alouette haussecol (*Eremophila alpestris*).

¹⁰ Il n'y a pas de bouvreuils en Amérique du Nord. Il semblerait que ce nom aurait été donné au Durbec des sapins (*Pinicola enucleator*).

¹¹ Nom donné aux petits rapaces comme le Faucon émerillon et l'Épervier brun et peut-être même au Busard St-Martin.

¹² Il s'agit de l'Ombre de Fontaine (*Salvelinus fontinalis*).

¹³ Le renard roux ne change pas de couleur en hiver.

¹⁴ Ce qui est, à la lumière d'études récentes de Daniel Abraham, nettement sous-estimé. Nous avons plusieurs centaines d'espèces d'insectes !

¹⁵ A partir de « Cloportes, et jusqu'à la fin de la phrase, il ne s'agit pas d'insectes.

¹⁶ Ce n'est pas flatteur pour les Mi'kmaq de Conne river tels que nous les connaissons !

cuisinières. Ces dernières sont plus de deux cents à elles seules ; elles se fixent fréquemment dans l'archipel, s'y marient et se francisent parfaitement.

On ne possède pas de recensement avant le XIXe siècle. De 1816 à 1907, on peut constater un accroissement régulier de la population. Mais en 1908, à la suite d'une campagne de pêche particulièrement désastreuse, plus du tiers des habitants s'expatria aux Etats-Unis. (Boston New-York), au Canada (Montréal, Québec, Gaspésie, Iles de la Madeleine, Acadie) et en France (Avranches, Granville, Saint-Malo, Dinan).

L'archipel ne s'est pas relevé de cette terrible ponction ; depuis, le chiffre de la population est pratiquement stationnaire et ne dépasse guère celui de 1870.

Voici d'ailleurs le tableau de ces fluctuations (nb d'habitants) :

Années	Saint Pierre	Ile aux Marins	Miquelon et Langlade	Total
1816				600
1820				800
1831				1100
1847				1665
1848				2130
1860				2916
1870				4750
1880				4916
1882	4254	54	636	5439
1887	4744	611	574	5929
1892	5020	683	544	6247
1897	5329	594	519	6352
1902	5385	543	554	6432
1907	5753	510	505	6768
1911	3403	363	493	4209

1931	3464	279	578	4321
1936	3396	259	520	4175
1941	3597	264	564	4425
1945	3663	259	520	4175
1946	3636	168	550	4354
1950	3712		(17)	4619

3. – L'habitation

Il existe dans l'archipel un style local qui est sensiblement le style ancien de Terre-Neuve et d'Acadie. Ce style est encore abondamment représenté à l'Ile-aux-Marins, dans les villages de l'Ile Saint-Pierre et dans les quartiers périphériques de la ville de Saint-Pierre. En revanche, la route de Savoyard et le centre de la ville sont envahis par des constructions des plus disparates qui ont nettement subi l'influence du Canada moderne.

La maison de style acadien, sans parties saillantes, basse, est faite pour résister au vent le plus violent. Etant en bois, elle est parfaitement adaptée au climat humide et froid.

Les différentes occupations anglaises ayant eu pour corollaire obligatoire la destruction complète des établissements, aucune maison n'est antérieure à 1817¹⁸ année de la réoccupation définitive.

La maison saint-pierraise typique est rectangulaire avec un toit à deux pans inclinés d'environ 45°, jamais débordant. Elle comprend le plus généralement un étage, est construite sur fondations en ciment, et renferme une cave basse et, sous le toit, un grenier. Les parois de bois sont doubles, avec une couche d'air intermédiaire, et même triples puisque la cloison extérieure est protégée par des clabords ; ce sont des bardeaux ou lattes disposés horizontalement, taillés en biseau. La partie amincie du clabord, tournée vers le haut, est ainsi protégée par, la base du clabord supérieur qui le chevauche.

La plupart des maisons sont peintes de couleurs vives; le vert, le rouge foncé et le jaune

¹⁷ Dernier recensement.

¹⁸ N'est-ce pas 1816 ?

dominant, avec un encadrement blanc autour des fenêtres. Chose surprenante, les doubles fenêtres sont très rares, ce qui oblige les habitants à tenir leurs fenêtres presque toujours, même en été, hermétiquement closes ! Absence de persiennes, remplacées par des stores intérieurs. La porte d'entrée est protégée par un tambour, parfois amovible, contre le vent et la neige.

Les aménagements intérieurs sont confortables, du type canado-américain. Dans les maisons modestes, on accède directement dans la cuisine où trône encore le poêle de cuisine, et sur laquelle s'ouvrent les chambres. Mais dans les habitations plus cossues, le chauffage central est adjoint au poêle de cuisine, et on possède l'eau courante chaude et froide, la salle de bain, la radiophonie. Une seule ombre au tableau : l'éclairage ! La petite usine électrique du chef-lieu ne distribue parcimonieusement le courant que de la tombée de la nuit à minuit ! Mais, grâce aux crédits mis à la disposition du Territoire par le « Fides », une importante centrale électrique - qui suffira à tous les besoins domestiques et industriels - est en cours de construction et sera prête à fonctionner dans le courant de 1950.

Les meubles sont modernes, de fabrication en série, et sont importés du Canada. A Miquelon et à la campagne, les pêcheurs, toujours un peu artisans, fabriquent leurs meubles eux-mêmes.

4. L'alimentation

Les habitants de Saint-Pierre et Miquelon ont une solide réputation de gros mangeurs. D'après les statistiques, elle paraît justifiée ! D'aucuns affirment que les 3.400 citoyens de Saint-Pierre consomment autant qu'une ville métropolitaine de 10.000 âmes. Quoiqu'il en soit, le chef-lieu compte une maison d'alimentation pour 40 habitants, et les 500 Miquelonnais disposent de dix épiceries.

Les ressources alimentaires de l'archipel sont pourtant modestes, quoique variées. Disons tout de suite que, sans trop de peine, l'agriculture et l'élevage pourraient être notablement développés à Miquelon et à Langlade.

La plupart des légumes de France peuvent arriver à maturité et sont cultivés à Saint-Pierre-et-Miquelon ; tous les animaux de nos fermes et basses-cours s'y acclimatent fort bien.

La flore sauvage apporte en été un appoint appréciable: " graines ", surtout pour la préparation des confitures (fraises et plates-bières, mûres, puis myrtilles, framboises, groseilles rouges, enfin pommes des prés, grisettes et graines rouges, sans oublier les cocos d'anis dont on fait une excellente liqueur).

Les bois de Langlade renferment des noisetiers. On trouve un peu partout une grande quantité de Champignons comestibles.

Le spruce sert à faire la bière de spruce, boisson saine et rafraîchissante qui n'est autre que la bière d'épinette des canadiens français. Chaque famille prépare sa 'propre bière ; on ne la trouve pas dans le commerce. On signale encore des salades et différentes plantes à infusions (thé de Jam, etc.). La faune sauvage, garnit abondamment la table des chasseurs à l'époque de la chasse.

La viande, et particulièrement celle de bœuf, est la base de l'alimentation. Mais la morue continue à fournir un appoint important. Elle est consommée ordinairement les deux jours maigres de la semaine : mercredi et vendredi. D'autres poissons apparaissent à différentes époques, mais en petit nombre : églefin, capelan, hareng, maquereau, flétan. La mer livre aussi des homards, des crabes, des oursins moules et autres coquillages, tandis que les rivières et étangs sont des réserves de saumons, de truites, d'éperlans et d'anguilles.

Le reste est produit d'importation : vins, liqueurs, quelques conserves viennent de France ; épicerie, farine, beurre, fromage, légumes, bétail et même poisson, du Canada ; conserves multiples, viandes, café, fruits, des Etats-Unis.

En fait, le ravitaillement des îles est fort bien assuré et les prix au détail sont en général inférieurs à ceux de France.

La cuisine est sensiblement la même que dans la métropole, généralement fort bien préparée. La morue est consommée soit fraîche, soit légèrement saupoudrée (un jour ou deux dans le sel). Une bonne manière, fort prisée, de la préparer est d'en faire des boulettes, après l'avoir hachée avec des oignons, et frite.

h) Langue

La langue, parlée à Saint-Pierre et Miquelon est naturellement le français, et un français des

plus correct. Il mérite pourtant une mention spéciale à cause des expressions locales dont il est émaillé.

C'est d'abord une langue de marins, de sorte que des termes maritimes sont devenus d'un usage courant. On embarque dans son lit quand on va se coucher ; si on s'arrête dans la rue pour un brin de causette, on mouille : vous arrimez des bosses quand vous rangez du charbon dans votre cave. Si vous n'êtes pas gai, vous aurez une figure à vent debout, et si vous êtes très maigre, dam ! vous n'aurez plus que la ralingue !

Certains mots, arrivés en droite ligne du XVII^e ou du XVIII^e siècle, sont encore quelquefois employés : sailler pour hisser, clavé pour bloqué par les glaces. J'ai mal ès mains (j'ai mal aux mains).

D'autres appartiennent franchement aux patois normand, franco-breton ou poitevin : graler (griller), espérer (attendre), virer à la carre (tourner au coin de la rue), à matin (ce matin), etc. Ou encore acadien et franco-canadien : catin (poupe), buttereau (dune), pilot (amas), berry (graine rouge), marionnette (aurore boréale), bluet (myrtille), traîne (traîneau).

Par l'acadien, quelques mots viennent du micmac : doris (embarcation à fond plat), cacouite et moyac¹⁹ (canards sauvages).

L'anglais s'insinue par quelques, mots rares, mais d'un usage constant: truck (camion), gasoline (essence), plug (fusible), switch (prise de courant), mop (faubert), spruce (épicéa), Christmas (Noël), smart (en bonne forme). Quelques mots anglais sont rhabillés à la saint-pierraise : tiaude (de stew, ragoût de morue), doubale (de daugh-ball), poutine (de pudding), tobe (de tub, seau en bois pour le transport du beurre), fournaise (de furnace, appareil de chauffage central), clabords (de clapboards) 20.

Mais ce qui fait surtout l'originalité du, parler de Saint-Pierre et Miquelon, ce sont les mots et expressions locales qui ne doivent rien qu'au génie des habitants, et qui en font un parler bien différencié dans la nomenclature des dialectes, patois et parlers français. Il serait trop long, dans le cadre de cette étude de nous y appesantir. Disons seulement que si, vous n'êtes pas à la page, vous êtes endaubé dans de la mélasse. Bien pouillé veut dire bien vêtu, chaudement habillé.

Mauvais que c'est ça ! n'est pas joli, mais vient évidemment en droite ligne de Cornouaille ou du Léon. En revanche, déceptionné, pour déçu, n'est guère recommandable.

¹⁹ Harelde Kakawi et Eider à duvet, respectivement.

²⁰ La traduction de Switch est plutôt : = interrupteur.

II. HISTOIRE

a) L'empire français d'Amérique du Nord

On sait que la France, au XVII^e et au XVIII^e siècles, a possédé en Amérique du Nord un vaste empire colonial.

Dans la première décade du XVIII^e siècle, la Nouvelle-France comprenait cinq pays, ou colonies, ayant chacune son administration propre, à savoir : l'Acadie, Terre-Neuve, le Canada, la Baie d'Hudson et la Louisiane. Antérieurement, des protestants français avaient colonisé la Floride (c'est-à-dire les Etats actuels de Floride, Géorgie et Caroline du Sud), mais les Espagnols les en avaient chassés, sans espoir de retour, en 1568.

L'Acadie se composait des provinces canadiennes de Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Prince-Edouard et des trois-quarts de l'état du Maine (du fleuve Sainte-Croix au fleuve Kennebec).

Terre-Neuve englobait évidemment les îles Saint-Pierre et Miquelon.

b) Saint-Pierre et Miquelon des origines au Traité de Paris

On ne sait exactement quels furent les premiers navigateurs qui abordèrent à Saint-Pierre et Miquelon. Probablement quelques-uns de ces marins ou pêcheurs qui fréquentaient les bancs de Terre-Neuve, Scandinaves dès le XI^e siècle, Basques au XIV^e siècle, Normands et Bretons à partir des premières années du XVI^e siècle. Parmi les explorateurs, ce fut le Portugais José Alvarez Faguendez qui aborda le premier dans l'archipel, le 21 octobre 1520, jour de la fête de sainte Ursule. En l'honneur de cette dernière, il baptisa ces terres Iles des Onze Mille Vierges ! Mais ce nom, singulier pour une contrée déserte, fit bientôt place à celui d'Iles Saint-Pierre, ainsi que Jacques Cartier les appelle en 1536.

Le premier établissement permanent des pêcheurs français à Saint-Pierre date de 1604. En 1696, on éleva un fortin armé de six canons pour défendre l'Etablissement contre les agressions anglaises, ce qui n'empêcha pas une escadre de le détruire en 1702. Vers 1710 la population

sédentaire comprenait environ 300 habitants, presque tous Basques. Le traité d'Utrecht ayant, en 1713, cédé Terre-Neuve (et par conséquent Saint-Pierre et Miquelon) à l'Angleterre, ces 300 Basques furent chassés. Ils s'installèrent pour la plupart au Cap Breton (Ile Royale).

Le 10 février 1763, le traité signé à Paris entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, et qui consacrait l'écroulement de la Nouvelle-France, nous rendait pourtant la souveraineté sur Saint-Pierre et Miquelon et le droit de pêche exclusif sur la côte occidentale de Terre-Neuve, depuis le Cap Saint-Jean jusqu'au Cap Rouge, le French shore.

Dans l'esprit du traité, l'archipel devait essentiellement servir à nos marins de port de refuge où ils pourraient être abrités par le pavillon national. Aussi fut-il stipulé que la France ne pourrait y entretenir plus de cinquante hommes de garnison, et que la marine anglaise aurait la liberté d'y exercer un contrôle permanent.

c) La reprise de possession en 1763

Le 1 juillet 1763, le capitaine d'Angeac, ancien officier de Louisbourg, nommé gouverneur des Iles Saint-Pierre et Miquelon, lève à La Rochelle cinquante hommes de troupe et s'embarque sur la flûte royale La Garonne. Trois cents autres personnes, y compris, le personnel administratif, le suivent.

Au nom de S.M. Louis XV, il reprend possession de l'archipel. Quoique depuis 1713 le chef-lieu se soit appelé officiellement Bourgwai, en fait les Français arrivent dans un désert où se dressent, çà et là, quelques ruines. Tout est à faire. D'Angeac et son monde se mettent courageusement à l'ouvrage. Pour commencer, on campe. Il faut tout faire venir de France : bois pour construire les maisons, les cabanes et les échafauds de séchage du poisson, nourriture (farines, lards, légumes secs).

Presque aussitôt, des émigrés de 1713 arrivent; chaque jour en voit débarquer des familles entières, ce qui ne facilite guère la tâche de l'administration. Aux Saint-Pierrais revenant de l'Ile Royale s'ajoutent bientôt des Acadiens, et même des Canadiens soucieux de fuir la domination anglaise.

D'Angeac, en quelques mois, est entouré de plus de deux mille personnes, sans abri, sans nourriture, qui, par surcroît, n'entendent rien à la pêche, et lui demandent tout !

La dame Drouet, sage-femme, étant morte, d'Angeac écrit à Choiseul : Cette, population s'accroît tous les jours dans ce pays, où les femmes sont sujettes à donner deux enfants par couches. La perte de cette matrone et la fécondité des femmes de ce pays m'obligent de vous représenter que son remplacement, Monseigneur, est un mal nécessaire !

d) Organisation de la pêche

Le plus urgent était d'organiser la pêche, activité qui devait être vitale pour les habitants. D'Angeac s'y employa avec succès et dès 1768 on pouvait relever avec satisfaction les chiffres suivants : 26.412 quintaux de morue sèche, 69.427 de morue « verte » et 330 barriques d'huile de poisson. Le successeur de d'Angeac, le baron de L'Espérance, arrivé en 1773, poursuivit vigoureusement la " politique de la morue ". Deux ans plus tard, en 1775, les chiffres de 1768 étaient doublés.

Les Saint-Pierrais pêchaient d'ordinaire à l'aide de chaloupes montées par trois hommes. Naturellement, chaque été ramenait la flotte des « terre-neuvas », montée par plus de dix mille matelots, surtout de Granville; qui venaient pêcher le long de la côte de Terre-Neuve, dans les limites fixées par le traité de Paris. Bien souvent, ces pêcheurs français, par ignorance ou par insouciance, s'aventurèrent dans les eaux interdites, notamment au sud de la grande île, et même abordèrent sur la côte terre-neuvienne pour couper du bois. Hugh Paliser, gouverneur de Terre-Neuve, se montra toujours intraitable dans ces occasions, faisant saisir les contrevenants et détruire leurs installations à terre.

Pourtant, Montague, son successeur, fut plus compréhensif et, un ouragan d'une rare violence ayant aux neuf-dixièmes détruit Saint-Pierre en septembre 1775, autorisa la coupe du bois sur la côte terre-neuvienne proche.

e) Quinze ans de colonisation

Malgré la pêche à laquelle se livraient de nombreux habitants, beaucoup restaient inactifs. Il fallait donc subvenir à leurs besoins, et leur

entretien coûtait cher au gouvernement. Aussi se vit-on obligé, de 1767 à 1770, d'en faire repasser en France environ un millier.

D'Angeac avait tenté, outre la pêche, de développer l'agriculture et de creuser un port à l'étang du Barachois. Mais il avait échoué et en 1775 on comptait encore 1.500 personnes (des rapatriés, tenaces, étaient revenus qui bénéficiaient de la « ration ». Celle-ci consistait en vingt onces de farine et six onces de lard ou huit de bœuf par jour.)

Saint-Pierre prenait figure, avec sa population fixe de 1.250 habitants.

On a vu que les rapports avec les Anglais de Terre-Neuve avaient d'abord été froids et même parfois tendus. Si un revirement s'opéra en 1775, c'est que les colonies de la Nouvelle-Angleterre venaient de se révolter. On craignait de voir Saint-Pierre apporter quelque concours aux insurgés. Pourtant, le baron de L'Espérance et ses administrés eurent le souci constant de garder pendant trois ans la plus scrupuleuse neutralité.

f) L'abandon de 1778

Mais en 1778, la France ayant officiellement pris parti, pour les futurs États-Unis, et la guerre existant entre elle et l'Angleterre, cette dernière décida d'occuper Saint-Pierre et Miquelon. La conquête en fut naturellement des plus faciles, car les cinquante soldats du gouverneur n'avaient guère qu'à s'incliner devant les cinq frégates, portant 142 canons, du commodore Evans, qui mouillèrent devant le chef-lieu le 14 septembre 1778.

M. de L'Espérance obtint une capitulation honorable et la petite garnison française s'embarqua le 29. Les habitants s'entassèrent sur une dizaine de bateaux qui les rapatrièrent à La Rochelle, Saint-Malo, Lorient, Nantes, Cherbourg, Bayonne et Granville.

Pendant que les Français abandonnaient ainsi ce sol qui était devenu leur petite patrie, les vainqueurs livraient aux flammes habitations et établissements de pêche: 300 maisons, 120 cabanes, 100 magasins, étables, échafauds de séchage, barques, furent ainsi détruits. Une fois de plus, Saint-Pierre n'existait plus.

g) La reprise de possession en 1783

Les Etats-Unis reconnus indépendants, la paix fut signée à Versailles en 1783 entre la France et l'Angleterre. Une des clauses du traité prévoyait la restitution de Saint-Pierre et Miquelon au roi de France, et cette fois-ci sans restrictions militaires. C'est pourquoi le baron de L'Espérance reparut en rade de Saint-Pierre, avec 70 officiers et fonctionnaires, et une compagnie d'une centaine de soldats.

Naturellement, il fallait tout refaire, car Saint-Pierre, comme vingt ans auparavant, était un désert parsemé de ruines. Mais déjà, de partout, les saint-pierrais demandaient à retourner chez eux : seize cent deux du premier coup ! Pour les mêmes raisons qu'en 1763, on dut continger l'arrivée des habitants. Seulement 438 hommes furent autorisés à former le premier convoi, sans femmes ni enfants. En fait, femmes et enfants partirent tout de même. De sorte que l'administration fut encore débordée. Tout le monde coucha sous la tente (on était au mois d'août), et comme le gouvernement n'avait pas fourni assez de matériel, il fallut ouvrir un crédit de 460.000 livres pour acheter à Boston planches, bardeaux, piquets, briques et chaux.

Un an plus tard, avec tous ces matériaux on avait déjà reconstruit au chef-lieu la caserne, la boulangerie, le magasin, l'hôpital, la prison, le corps de garde, le presbytère, la maison de la sage-femme. Bientôt furent achevées la résidence du gouverneur, les maisons de l'ordonnateur, du contrôleur, des officiers, des écrivains et du capitaine du port, puis l'église et la salle d'audience. Sans parler des habitations particulières, tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon.

Cinq cents nouveaux émigrants arrivèrent de France en 1784. Comme la pêche n'avait pas encore repris, on en était revenu au régime de la ration. Mais il fut arrêté que ce système onéreux, et souvent abusif, prendrait fin en 1787.

h) La nouvelle administration française

On n'attendit pas cette date pour apporter de sérieuses modifications au gouvernement et à l'administration dans un but d'économie. En 1785, en effet, les fonctions de gouverneur et d'ordonnateur furent supprimées. La garnison fut

ramenée à 60 hommes, dont le chef devenait commandant des îles, sous l'autorité supérieure du commandant des forces maritimes françaises en Amérique. Celui-ci, qui résidait à Saint-Domingue, devait venir une fois par an inspecter l'archipel et les pêches de Terre-Neuve.

De 1785 à 1793, le capitaine d'infanterie Antoine Danseville fut donc, en pratique, gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon. Pendant ces huit années, son souci constant fut d'assurer la nourriture des habitants, en achetant, le plus souvent à Boston, les vivres nécessaires. De 1787 à 1790, il dut se résoudre à faire repasser en France ou aux Antilles un certain nombre de familles dont on ne pouvait réellement plus assurer la subsistance.

La pêche n'arrivait pas en effet à nourrir tout le monde, les vaisseaux du roi et des armateurs n'apportaient jamais assez de vivres, les approvisionnements de Boston et de New-York étaient lents à arriver et irréguliers. De plus, s'était établi un mouvement de contrebande de morue terre-neuvienne, profitable aux armateurs et aux négociants qui achetaient à bon compte, mais désastreux pour les pêcheurs saint-pierrais, obligés de baisser leurs prix. Or, les mêmes négociants et armateurs vendaient aux dits pêcheurs ustensiles et agrès à des prix élevés.

Puis, à partir de 1788, le sel de Saintonge n'arriva plus et il fallut en commander aux Etats-Unis, d'où une recrudescence de la contrebande. En 1790, on dut acheter des provisions en Espagne et au Portugal. Toutes ces misères créaient dans l'esprit de la population un mécontentement latent qui n'allait pas être sans influence sur les événements révolutionnaires maintenant en marche.

i) La Révolution et ses conséquences

Le 25 septembre 1789, une chaloupe de Saint-Pierre, à l'entrée du Barachois, ayant heurté par mégarde une corvette royale, M. de Fabry, commandant de cette corvette, fit donner de la corde à l'occupant de la chaloupe, un certain Vigneau. Le lendemain, trois à quatre cents personnes, assez excitées, envahirent les appartements de Dumesnil-Ambert, commandant par intérim, et réclamèrent justice. Dumesnil fit comparaître Fabry, en présence de vingt-huit délégués de la population. L'officier s'excusa, disant, ce qui était probablement vrai, qu'il avait pris Vigneau pour un simple matelot (on sait

qu'à cette époque les châtiements corporels étaient d'usage courant). Un procès-verbal fut signé et tout rentra dans l'ordre. Ce fut le premier mouvement révolutionnaire à Saint-Pierre et Miquelon.

En 1790, la population demanda à M. de Broves, commandant la station navale de Terre-Neuve, la permission de constituer une Assemblée générale, afin de discuter des affaires avec l'administration. Le commandant acquiesça immédiatement à ce désir aussi civilement exprimé. L'Assemblée ne s'occupa guère de politique, mais plutôt de ravitaillement. Aucun député ne fut envoyé à la Constituante, Loyer-Deslandes n'ayant jamais été qu'une espèce de mandataire, d'ailleurs fort peu écouté.

Pourtant, quelques jeunes gens et quelques marins, qui vitupéraient à l'envie les aristocrates (dont on aurait été bien en peine de trouver d'odieux échantillons dans tout Saint-Pierre et Miquelon !) tentèrent de secouer cette population laborieuse, qui ne demandait qu'à manger à sa faim. Ils firent naître un Comité des Notables, un Club des Amis de la Constitution, un Comité de Salut Public ; on planta un arbre de la Liberté. La citoyenne Deslandes prononça un discours qui est resté dans les annales de la colonie comme le plus malhonnête et le plus incendiaire. Il en résulta quelques bagarres au cours desquelles, en février 1792, Geneviève Laroche fut tuée.

Ce déplorable événement fit l'effet d'une douche froide qui arrêta l'essor des idées nouvelles. Les anciens demandèrent au commandant Danseville de prendre la présidence de l'Assemblée générale. Le commandant, qui était énergique, fit arrêter six hommes et trois femmes, responsables des bagarres, et les fit expulser. Naturellement, à leur arrivée à Brest, ces indésirables se présentèrent comme victimes du despotisme et l'on demanda, d'ailleurs vainement, la destitution du commandant.

Cependant l'agitation reprit de plus belle, particulièrement dans les cabarets, surtout à partir d'avril et de mai, avec les matelots saisonniers arrivant de France.

Quand parvint à Saint-Pierre la nouvelle de la mort de Louis XVI, l'abbé Allain, curé de Miquelon, qui avait refusé de prêter le serment constitutionnel, décida d'émigrer aux Iles de la Madeleine. Plusieurs familles miquelonaises le suivirent. Elles sont à l'origine du peuplement de

ces îles, acadiennes par la géographie, mais qui dépendent aujourd'hui de la province de Québec.

Tout faisait prévoir une période très agitée, peut-être le retour de violences, quand le 14 mai 1793 l'escadre de l'amiral King, forte de deux vaisseaux de ligne, de trois frégates et de quatre transports de troupes, parut devant Saint-Pierre. Occupation sans résistance. Et voilà nos 1.502 habitants en route pour leur troisième « dérangement ». Comme le dit M. Alfred Martineau, ce fut la fin des idées révolutionnaires à Saint-Pierre et Miquelon.

j) Pendant les guerres de l'Empire

Cette fois-ci, les Anglais, persuadés sans doute que l'archipel resterait leur propriété, ne détruisirent rien. Au contraire, ils installèrent à Saint-Pierre plusieurs familles terre-neuviennes (dont quelques-unes y sont demeurées après 1816). Et ce fut au tour du contre amiral Richery, le 28 août 1796, de venir ruiner les propriétés de ces nouveaux colons.

A la paix d'Amiens, les îles nous ayant été rendues une fois de plus, le Premier Consul les fit réoccuper par le lieutenant de vaisseau Joset, commandant La Surveillante. Comme Saint-Pierre n'existait plus, on songeait à transporter le chef-lieu à Miquelon, on entreprenait des pourparlers avec Boston pour la fourniture de matériaux, on prévoyait le retour des habitants, on... Peine perdue, la guerre ayant repris, les Anglais remirent, la main sur les îles en mars 1803.

k) L'époque contemporaine

Enfin, depuis le 25 mai 1816, les Iles de Saint-Pierre et Miquelon n'ont plus cessé d'être françaises. Ce jour-là, Jean Bourilhon, commissaire de la marine, en reprit possession au nom du roi Louis XVIII. Le drapeau français fut hissé « sur une terre aussi nue que le jour de sa découverte ». C'est assez dire que, une fois de plus, tout était à refaire. Naturellement, on se heurta aux mêmes difficultés que précédemment. Pour commencer, on ne rapatria que cent trente familles, groupant trois cent onze personnes, mais avant la fin de l'année six cents personnes environ repeuplaient déjà l'archipel, et on dut revenir au système des rations à la charge de l'administration.

Pendant plusieurs années, on eut beaucoup de mal à nourrir la population ; les habitants, qui ne travaillaient que six mois par an, subvenaient difficilement à leurs besoins. Enfin, la paix aidant, l'archipel trouva les assises nécessaires à une économie normale. Les communications devinrent plus rapides, les ravitaillements plus faciles et moins coûteux.

Deux fortins furent construits, pour assurer la défense des îles, de 1854 à 1857 : l'un à l'Île-aux-Chiens (Île-aux-Marins), l'autre à la Pointe aux Canons.

Trois terribles incendies ravagèrent Saint-Pierre en 1865, 1867 et 1875.

Cependant, Terre-Neuve ne cessait de regimber contre le fameux droit de pêche exclusif sur le French Shore, qui était une des clauses essentielles des traités successifs franco-anglais. Les gens de la colonie anglaise prétendaient que cette servitude grevait leur patrimoine national au profit des Français. Des atteintes continuelles étaient portées à la lettre et à l'esprit des traités. Lassée, la France finit par abandonner ses droits exclusifs de pêche le 8 avril 1904.

Quand éclata la première guerre mondiale, Saint-Pierre et Miquelon tinrent à y prendre une part active. Proportionnellement, leur effort fut considérable: plus d'un millier d'hommes, aux noms basques, normands et bretons, servirent sur le front français ; cent dix d'entre eux tombèrent sur nos champs de bataille.

Trente gouverneurs, commandants ou administrateurs, présidèrent aux destinées de l'archipel de 1816 à 1942. En voici la liste :

- Jean Bourilhon : 1816-1819
- Philippe Fayolle : 1819-1825
- Augustin Borius : 1825-1828
- Joseph Brue : 1828-1839
- Louis Mamymeau : 1839-1842
- Joseph Desrousseaux : 1842-1845
- Joseph Delècluse : 1845-1850
- Jacques Gervais : 1850-1859
- Emile de La Roncière : 1859-1864
- Pierre Cren : 1864-1873
- Charles Joubert : 1873-1878
- Antoine Guien : 1878-1880
- Comte de Saint-Phalle : 1880-1887
- Henri, de Lamothe : 1887-1891
- Paul Feillet : 1891-1895
- Beauchamp : 1895-1887
- Paul-Emile Dachin-Sibour : 1897-1900

- Samary : 1900-1901
- Jullien : 1901-1905
- Cousturier : 1905-1906
- Raphaël Antonetti : 1906-1909
- Pierre Didelot : 1909-1912
- Charles Marchand : 1912-1915
- Ernest Lachat : 1915-1922
- Jean-Henri Bensch : 1922-1928
- François Juvanon : 1928-1929
- Henri Sautot : 1929-1932
- Georges Chanot : 1932-1933
- Georges Barrillot : 1933-1937
- Gilbert de Bournat : 1937-1942.

D) La France Libre

De nouveaux contingents saint-pierrais s'apprêtaient à partir pour la France, quand survint, en juin 1940, la nouvelle de la défaite française. Mais les rudes pêcheurs, habitués à risquer chaque jour leur vie sur leurs fragiles doris, sachant que le combat continuait, par dizaines quittèrent leurs îles clandestinement, pour rejoindre, via Terre-Neuve ou le Canada, les forces françaises libres du général de Gaulle.

L'archipel, d'ailleurs, ne pouvait demeurer bien longtemps en dehors de la France combattante. Le 24 décembre 1941, la flotte de l'amiral Muselier, composée des corvettes Mimosa, Alice, Aconit et du sous-marin Surcouf, mouilla en rade de Saint-Pierre. Un jour plus tard, un plébiscite ayant été organisée la population manifesta son désir d'adhérer à la France libre à une énorme majorité. Beaucoup de Saint-Pierrais et de Miquelonnais servirent alors comme matelots à bord des navires de guerre français, jusqu'à la victoire finale. D'autre part, la mobilisation générale fut proclamée le 11 janvier 1944 et très nombreux furent les volontaires qui purent participer à la campagne de France dans l'armée De-lattre de Tassigny et, sous les ordres de Leclerc, dans la 2e D.B.

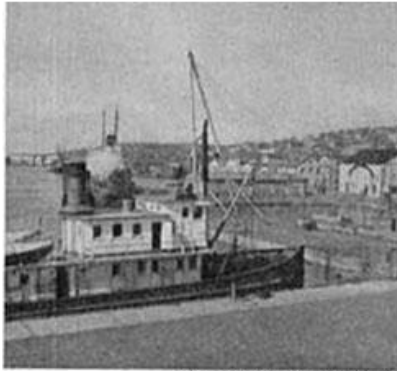
Saint-Pierre et Miquelon ont payé leur tribut à la libération de la Métropole et comptent trente morts, dont vingt-trois marins sur les corvettes.

Ont gouverné le territoire depuis le raliement :

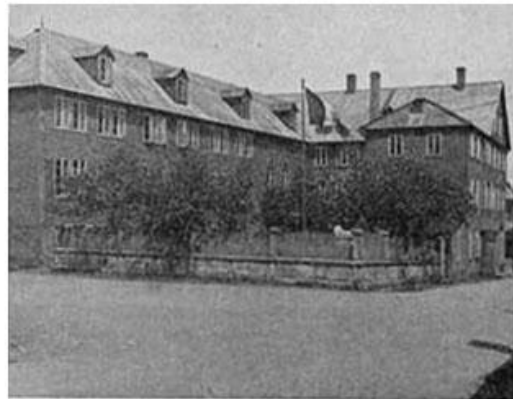
- A. Savary : 1942-1943
- Pierre Garrouste : 1943-1946
- René Marchand : 1946-1947
- M. Moisset : depuis 1947.



Commerce
Industrie
Équipement



(Photo E. Aubert de la Rue)



(Photo Léon Bricard et Fils)

En haut : Saint-Pierre. — *Le frigorifique*

Au milieu, à gauche : "LE Béarn",
courrier de Miquelon.

Au milieu, à droite : SAINT-PIERRE; —
Une école.

En bas : *Séchage de la morue.*



(Photo Léon Bricard et Fils)

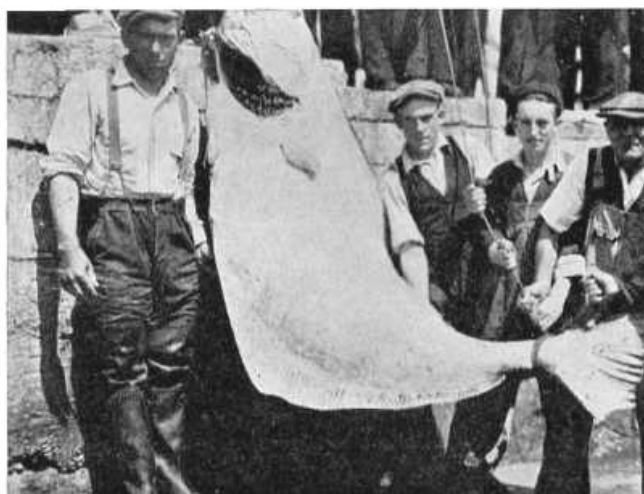


La Population



(Photo Léon Briand et Fils)

Tranchage de la morue



La pêche au flétan : une belle pièce



*SAINT-PIERRE. — Fêtes de la victoire
Le cortège se rend au monument aux morts*



*MIQUELON. — Cultivateur
de la Pointe-au-Cheval*

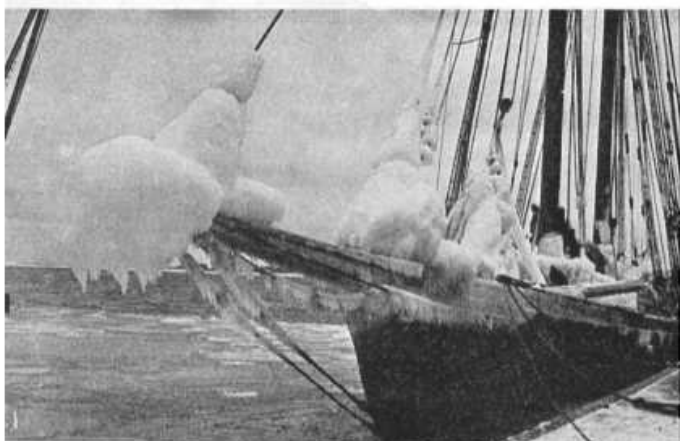
Sites et Paysages



(Photo E. Aubert de la Rue)



(Photo E. Aubert de la Rue).



(Photo Léon Briand et Fils)

En haut : *Paysage d'été.*

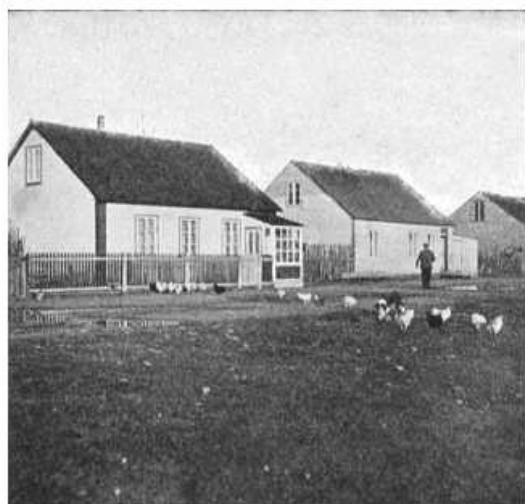
Au milieu, à gauche : *Une goélette à quai en hiver.*

Au milieu, à droite : *Le Cap-Percé à Langlade*

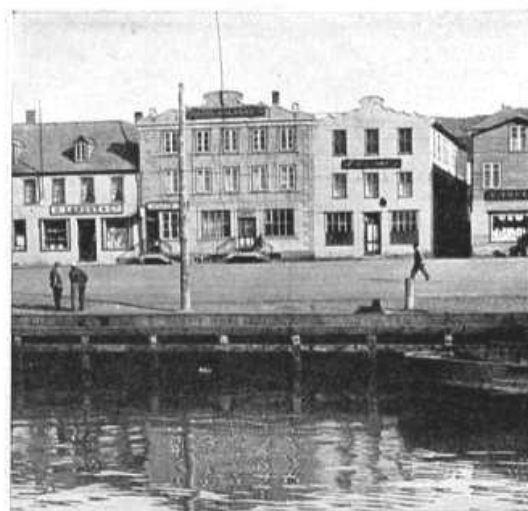
En bas : *Monument commémorant le passage de l' "Iphigénie".*



L'Habitat



(photo E. Aubert de la Rue)



(photo E. Aubert de la Rue)



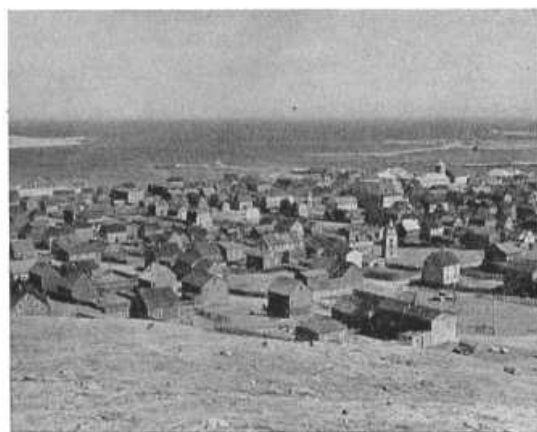
(photo E. Aubert de la Rue)

En haut, à gauche : MIQUELON. — *Types d'habitations de pêcheurs*

Au milieu, à gauche : *L'école de l'Île-aux-Marins*

Au milieu, à droite : SAINT-PIERRE. — *Quartier commerçant*

En bas : Vue de SAINT-PIERRE



III. ECONOMIE

a) La pêche

Il est inutile de souligner que l'économie saint-pierraise est presque entièrement tributaire de la pêche et de l'industrie qu'elle entraîne. On peut même dire que la pêche sur les bancs de Terre-Neuve a été la raison même de la fondation de notre établissement.

De tout temps, c'est la morue qui a fait vivre Saint-Pierre et Miquelon, sauf pourtant durant la période de la prohibition, que nous étudierons plus loin.

Il convient de distinguer la grande pêche, qui se pratique sur les bancs, et la petite pêche ou pêche locale, sur les côtes de Saint-Pierre et Miquelon. Toutes deux sont des pêches industrielles ; seule la seconde nous intéresse présentement, les pêcheurs fréquentant saisonnièrement les bancs étant étrangers à l'archipel et, par conséquent, à son économie.

Cette petite pêche ne commence pas avant le début de mai, alors que les chalutiers sont déjà depuis longtemps au travail sur les bancs. Les Saint-Pierrais doivent attendre que les gros coups de vent ne soient plus à craindre et que la température se soit radoucie.

La pêche locale se fait en doris ou en wary ; ce sont des embarcations d'origine américaine, mais qui sont maintenant construites sur place. Elles sont à fond plat, afin d'être facilement sail-lées à terre en cas de mauvaise mer. Le wary est un peu plus stable que le doris. L'un et l'autre, non pontés, ont de six à sept mètres de long et peuvent porter cinq cents kilos de poisson. Deux hommes les montent ordinairement : le patron (propriétaire) et son matelot (associé).

Aujourd'hui, doris et warys sont pourvus d'un moteur de 3 à 4 chevaux, de provenance américaine.

La pêche se fait uniquement à la ligne à main. L'appât, appelé boëtte, varie suivant les phases de la campagne, car la morue se lasse vite de mordre toujours au même appât !... On commence par se servir de hareng où de maquereau, puis, en juin et juillet, de capelan, enfin d'encornet, petit céphalopode qui dure de fin juillet à la mi-automne.

Certaines années, ces, appâts font plus ou moins défaut. On se rabat alors sur coques, moules, lançons.

La campagne de pêche se termine avec l'arrivée du mauvais temps et le retour du froid.

Quand les pêcheurs rentrent au port assez tôt dans l'après-midi, les morues sont livrées aux femmes afin de subir les premières préparations : piquage (le poisson est éventré), décollage (la tête est coupée), tranchage (on enlève l'épine dorsale et on aplatit les deux parties), lavage (à l'eau de mer). Après quoi, les morues sont portées aux saleries, où on les empile après les avoir salées. Au cours de ces manipulations, les déchets ont été jetés, sauf les foies. C'est en pourrissant dans des récipients en fer qu'ils libéreront leur huile.

La morue qui attend dans les saleries est appelée morue verte. C'est alors que les pêcheurs la vendent aux mareyeurs. Ceux-ci se chargeront de l'exportation, après le séchage.

C'est l'opération la plus délicate. Après avoir lavé le poisson qui est resté plusieurs semaines dans les saleries, il faut pouvoir disposer de quatre ou cinq soleils : belles journées, ni trop chaudes, ni trop calmes, qui permettent d'étendre les morues sur les graves. Les graves, nous l'avons vu, sont des étendues de galets spécialement aménagées à cet effet. Les jours de séchage ne sont pas consécutifs. Ils sont coupés par des périodes de plusieurs jours pendant lesquels on bâche les morues entassées en piles. Le séchage doit se faire en effet très lentement et l'opération est souvent achevée dans les séchoirs à air chaud de Saint-Pierre ou de Miquelon. Quand les filets de poisson prennent une belle teinte blonde, le séchage est à point. Aujourd'hui, la presque totalité du poisson est séchée par des procédés industriels.

Normalement, le gain des six mois de campagne doit permettre de vivre à la famille entière du pêcheur pendant toute l'année. Mais les campagnes, mauvaises ne sont pas rares et, la crise économique actuelle aidant, c'est alors la gêne dans les pauvres foyers.

Les autres poissons dont il a été question plus haut, et qui servent de boëtte pour capturer la morue, sont aussi pêchés pour eux-mêmes,

tels le flétan, le hareng, le capelan surtout. Mais aucun d'eux ne donne lieu à une véritable industrie comme celle de la morue.

Début 1946, la Direction du Plan de la France d'Outre-Mer avait mis au point un projet d'exploitation en collaboration avec la Société Frigorifique de La Rochelle-La Pallice. Deux ans plus tard ce projet était abandonné, la participation financière du secteur privé ayant été jugée insuffisante.

Début 1949, la Direction du Plan reprenait le projet sur de nouvelles bases. Dans ce but, une « Société d'Etudes » fut constituée par arrêté ministériel du 23 août 1949. Ses conclusions sont attendues avec quelque impatience par la population des Iles qui fonde de grands espoirs sur la congélation du poisson, car de nombreux frigorifiques, installés sur les côtes de Terre-Neuve et du Canada, fonctionnant depuis plusieurs années déjà, sont en pleine prospérité.

Il est à souhaiter, en raison de l'importance capitale que représente la pêche pour l'économie saint-pierraise, qu'une solution intervienne rapidement pour l'utilisation du frigorifique édifié en 1920.

Voici un tableau indiquant le nombre de doris armés à Saint-Pierre, à l'île-aux-Marins et à Miquelon et la quantité de poisson pêché ces dernières années.

	Nombre de doris armés	Tonnes de poisson pêché.
1938	198	1.746
1946	191	1.650
1948		1.020
1949		903

b) Le bois

Il serait exagéré de parler d'exploitation forestière. Pourtant, les beaux arbres des vallées de Langlade et de Miquelon sont utilisés assez largement dans l'économie locale. On en fait notamment des lisses et rouleaux pour mettre les doris à la mer, des doris de petites dimensions, des jougs d'attelages de bœufs, des traîneaux. Une scierie fonctionne à la ferme du Petit-Barachois.

Mais ce que les habitants demandent surtout aux forêts de l'archipel, ce sont des piquets, de

un mètre cinquante à deux mètres, pour construire les clôtures des jardins et prairies. Et puis aussi leur bois de chauffage, naturellement.

Malheureusement, les coupes se font d'une manière si inconsidérée et si intensive que, si l'on n'y prend garde, les derniers arbres de l'archipel disparaîtront d'une manière totale à très brève échéance. Il existe bien un règlement interdisant de couper du bois sans autorisation, mais il reste pratiquement lettre morte.

c) L'agriculture et l'élevage

L'agriculture et l'élevage jouent tout de même un certain rôle dans l'économie de Saint-Pierre et Miquelon. La plupart des pêcheurs, comme ceux de France d'ailleurs, sont en même temps un peu cultivateurs.

1. – Agriculture

Presque tous les légumes de nos jardins viennent fort bien dans les jardins saint-pierrais : pommes de terre, choux énormes de Saint-Pierre, carottes excellentes de Langlade et de Miquelon, navets, chicorées, laitues, haricots, pois, betteraves, poireaux, céleris renommés de l'île-aux-Marins, et encore citrouilles, courges, concombres, radis, oignons, aulx, etc. En revanche, tomates et aubergines sont inconnues.

On ne peut guère semer avant le milieu de mai. En juin, on récolte déjà les radis et les salades, mais il faut attendre le milieu de Juillet, pour voir les jardins produire véritablement. Au milieu d'août arrivent les pommes de terre nouvelles. Sauf violent coup de vent en septembre, les potagers fournissent des légumes jusqu'aux premières gelées d'octobre. Ce que l'on conservera pour l'hiver n'est arraché qu'à ce moment-là.

L'archipel est beaucoup moins favorisé pour ce qui est des fruits. On ne peut amener à maturité que les fraises, les framboises, les cassis, les groseilles et les castilles.

Mentionnons aussi les fleurs que les habitants font pousser à profusion dans leurs jardins et qui sont un enchantement à l'époque du tardif printemps : mocus, primevères, tulipes, narcisses, œillets, pois Lupin, pieds d'alouette, phlox, lilas, weigélia, églantiers, rosiers, chèvrefeuilles, houblons.

Quoique certains pêcheurs-jardiniers de l'île-aux-Marins produisent assez de légumes pour pouvoir en vendre au chef-lieu, l'archipel

est obligé d'en importer chaque année un gros contingent du Canada.

Certes, il serait souhaitable de s'affranchir de ces importations, et à plusieurs reprises l'Administration aussi bien que des particuliers ont tenté d'entreprendre la culture maraîchère sur une grande échelle. Mais ces divers essais n'ont jamais été couronnés de succès.

Dans les six ou sept fermes de Miquelon et de Langlade, on cultive surtout des pommes de terre, des carottes et des betteraves. La plus grande partie des terrains est aménagée en prairies dont on fauche le foin fin juillet.

L'emploi des engrais chimiques est inconnu ; les fermiers, outre le fumier, se servent de goëmon et de capelans.

En drainant convenablement le sol et en lui fournissant la chaux qui lui manque, en étendant aussi la superficie des terrains cultivés, les fermes pourraient aisément tripler leur production.

2. Animaux de basse-cour et bétail

La demi-douzaine de fermes du sud de l'île Saint-Pierre se consacrent uniquement à l'élevage du bétail: vaches laitières, porcs, moutons, chèvres. Les bêtes de boucherie, importées sur pied des provinces maritimes canadiennes, sont engraisées dans les pâturages de ses fermes.

Les fermiers de Miquelon et de Langlade font aussi un peu d'élevage : moutons et porcs, puis volailles, oies surtout, qui sont vendus à Saint-Pierre. Ils y vendent aussi un beurre de très bonne qualité qui est préféré à celui du Canada, de la crème fraîche et des œufs.

Beaucoup d'habitants possèdent aussi quelques vaches, porcs ou chèvres, et des basses-cours où l'on trouve toutes nos volailles.

Si les chevaux ont à peu près disparu de l'île Saint-Pierre, on les trouve encore en nombre important à Langlade et à Miquelon. Quand on ne leur demande aucun travail, ces chevaux sont laissés en complète liberté, été comme hiver !.. De sorte qu'ils sont parfois à demi-sauvages et il n'est pas rare d'en apercevoir des bandes qui détalent à l'approche de l'homme. Les propriétaires ont souvent des difficultés à les rattraper.

3. Renards argentés

Depuis 1934 l'élevage, du renard argenté est pratiqué à Saint-Pierre. Les résultats en sont tout à fait encourageants et il y a là certainement une possibilité de grande extension. Le climat des îles convient parfaitement et les fourrures obtenues sont aussi belles que celles du Canada.

On compte actuellement quatre ranchs d'élevage dont le principal a plus de 500 pensionnaires.

Nombre de peaux de renards argentés vendues de 1943 à 1946 :

1943 : 121 peaux vendues;

1944 : 200 peaux vendues;

1945 : 512 peaux vendues;

1946 : 465 peaux vendues, pour 5.400.000 francs

d) Mouvement commercial

1. – **Cours locaux de la morue**

Année	Morue verte (Les 100 kg. FOB)	Huile de foie (le litre)	
1939	100	4.94	
1940	135	5.85	} Exportation sur le Canada
1941	250	11.25	
1942	350	11.25	
1943	464	9.10	
1944	650	30.00	} Exportation sur la France
1945	752.5	30.00	
1946	948.3	30.00	
1947	1.325	23.00	} Exportation sur les États-Unis
1948	1.876	41.80	
1949	1.400 env.		

2. – Exportations

Articles et Pays	1938		1947		1948		1949		
	6 mois	12 mois	6 mois	12 mois	6 mois	12 mois	6 mois	9 mois	11 mois
I. Quantités au total (tonnes)	14.056	27.709	1.746	12.025	3.735	12.752	9.310	13.715	16.200

<i>Principaux produits</i>									
Morue sèche	361	918	1.701	2.441	1.396	2.544	1.629	1.914	2.461
Morue verte	1.942	3.800	—	2.879	24	2.169	3.179	3.181	4.516
Huile de foie de morue	31	57	32	117	965	164	11	47	96
Peaux de renards, unité	—	—	...	785	2.295	1.488	554	577	613
Matériel et provisions de bord	11.461	22.192	534	6.426	1	7.739	4.464	8.503	8.971
<i>Principaux clients</i>									
France	...	21.059(a)	1	6.458 (a)	34	114	26	53	1.393
Pays France Outre-Mer	...	310	1.703	3.680	1.399	3.812	1.639	1.933	2.581
Terre-Neuve	...	238	0.5	17	1.5	7	—	—	—
Canada	...	219	5	83	—	146	10	20	28
États-Unis	...	69	32	106	5	14	—	—	—
II. Valeurs au total (millions de frs du territoire)	9.2	19.2	65.3	170.8	82.9	246.5	235.9	269.6	343.1

<i>Principaux produits</i>									
Morue sèche	0.8	2.1	59.5	87.6	70.7	134.4	105.9	122.6	152.7
Morue verte	3.5	6.8	—	57.6	1.1	65.3	110.6	110.7	145.4
Huile de foie de morue	0.05	0.09	0.9	3.1	4.2	6.1	0.5	1	2.6
Peaux de renards	—	—	...	4.9	5.5	7.2	3.1	3.2	3.3
Matériel et provisions de bord	4	7.9	1.4	10.8	—	23.8	14.6	28	30.3
<i>Principaux clients</i>									
France	0.04	6.7 (a)	4.4(a)	11.1(a)	6.1	19.7	4.2	6.9	43.5
Pays France Outre-Mer	0.4	0.7	59.7	113.3	70.9	165.9	106.3	123.4	157.4
Terre-Neuve	0.2	0.7	0.1	0.4	0.04	0.3	—	—	—
Canada	0.5	1.2	0.1	0.2	—	5.0	0.5	0.7	1.1
Etats-Unis	—	0.2	0.9	2.9	0.3	0.7	—	—	—

(a) – y compris les provisions de bord.

ARTICLES ET PAYS	1938		1947		1948		1949		
	6 mois	12 mois	6 mois	12 mois	6 mois	12 mois	6 mois	9 mois	11 mois
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON									
IMPORTATIONS									
1. QUANTITES au total (Tonnes)	20.422	40.431	8.159	22.994	11.404	32.677	12.860	18.126	24.308
Principales marchandises									
Viandes fraîches, salées et conservées	61	97	86	134	84	145	103	129	160
Farines de froment	223	465	193	397	202	423	204	312	405
Graisses alimentaires	...	10	..	68	27	75	52	76	112
Vins	172	195	29	233	20	88	234	265	282
Boissons distillées alcoolisées	16	212	27	79	12	60	51	67	73
Sucres	105	233	45	205	82	168	98	130	162
Sel marin	4.000	8.810	—	4.186	2.973	7.258	3.392	3.392	4.892
Tabacs	13	19	16	27	5	16	9	10	19
Houille	13.829	25.510	6.116	12.965	5.403	18.513	5.078	8.908	11.12
Pétrole et dérivés	432	1.489	167	317	609	1.036	399	588	792
Tissus et vêtements	12	19	8	73	50	72	15	22	34
Ouvrages en métaux xxxxxxxx	70	178	37	157	110	200	235	302	394
Principaux fournisseurs									
France	..	4.552	105	284	125	3.743	4.949	5.121	5.410
Pays France d'outre-mer	..	1.606	24	939	5	182	48	48	1.556
Canada	..	8.038	3.185	12.414	8.006	24.079	3.308	8.316	12.55
Autres dépendances britanniques	..	526	135	483	2.791	2.438	63	63	—
États-Unis		1.795	4.710	5.483	476	660	4.508	4.521	4.706
II VALEURS au total (Millions de francs du Territoire)	14.3	27.7	49.3	128.5	84.2	226.4	182	240	313.8
Principales marchandises									
Viandes fraîches, salées et conservées	05	0.8	3.3	5.4	3.8	9.3	8.2	11.4	14.3
Farine de froment	0.5	1	1.6	4	3.2	7.3	3.8	5.7	7.4
Graisses alimentaires	5.5	3.4	10.3	6.5	9.2	13.8
Vins	0.7	0.8	1.1	7.2	1.2	5.2	8.9	10.2	10.8
Boissons distillées alcoolisées	0.2	1	2.1	5.9	1	5.1	4.5	6.6	7.4
Sucres	0.2	0.4	0.5	2.2	1.1	2.7	1.6	2.2	2.7
Sel marin	0.6	1.4	—	2.2	2.9	5.2	2.5	2.5	3.5
Tabacs	0.3	1.1	2.4	4.1	1.6	5	3.4	3.4	5
Houille	3	5.6	4.1	9.1	5.6	22.5	6.7	12.1	15.7
Pétrole et dérivés	0.4	1.3	1	1.8	4.7	9.6	4.4	6.5	9.5
Tissus et vêtements	0.4	0.7	1.6	10	6.7	16.5	6.9	9.3	12.9
Ouvrages en métaux xxxxxxxx	0.5	2.1	1.9	6.9	6.8	14.1	22	27.1	37.8
Principaux fournisseurs									
France	3.3	5.1	7	17.5	9.4	29	57.4	69.7	82.5
Pays France d'outre-mer	0.1	0.4	1.6	5.1	0.6	8.5	2.8	2.8	2.8
Canada	3.7	8.8	29.1	77.2	58.7	155.8	95.9	134.3	181.8
Autres dépendances britanniques	2.1	2.4	1.3	4.1	4.5	8.8	1.9	1.9	—
États-Unis	1.9	4.5	10.3	22.5	11	22.8	20.9	24.7	36

Articles	Quantités	1946	1947	1948	1949	1950
Pain	Le kg	6.50	15	18	18	18
Viande	Le kg	66	80	85	97.50	110
Café vert	Le kg	30	46	54	91	91
Sucre	Sac de 45 kg	386	710	735	740	771
Beurre	Le kg	64	115	132	148	141
Margarine	Le kg	41	75	75	96.80	63.80
Huile	le litre	35	38	75	133	133
Œufs	la douzaine	36	55	60	123.50	86
Pommes de terre	Le kg	4	5.50	6.50	5	4
Légumes frais	Le kg	13	25	23	25	32
Légumes secs	Le kg	13	25	23	43	31
Pâtes alimentaires	Le kg	15	24	35	61	73
Lait	le litre	11	18	18	27	23
Vin	le litre	25	45	45	60	48
Complet homme	unité	1.600	2.500	2.850	5.500	5.300
Pardessus	unité	1.700	3.000	2.500	5.500	5.000
Souliers	paire	210	350	375	1.000	1.700
Charbon	la tonne	875	1.100	1.510	1.840	1.690
Essence	le litre	4.10	4.50	5.50	7.90	12.75
Pétrole	le litre	6	7	7.50	12	17
	les 1.000					
Bois	pds	6.875	9.000	9.000	11.000	17.000
Ciment	les 50 kgs	119.50	135	150	260	280

(*) Les prix indiqués en francs C.F.A. sont les mêmes que dans le tableau ci-dessous.

5. – Renseignements financiers

Le franc qui circule à Saint-Pierre et Miquelon est le franc C.F.A. depuis la réforme monétaire du 26 décembre 1945. Il a paru opportun à cette époque de laisser au territoire le bénéfice d'une situation financière plus saine que celle de la Métropole. La parité du franc C.F.A., fixée d'abord à 1,7 par rapport au franc métropo-

litain est actuellement de 2. Le privilège de l'émission est dévolu localement à la C.C.F.O.M. (Caisse Centrale de la F.O.M.) depuis le rattachement du territoire à la France Libre. Il était auparavant exercé par la Banque de France. Des pièces divisionnaires spéciales de un, deux et cinq francs sont en circulation dans le territoire depuis le 19 avril 1949 (décret du 30 décembre 1948 et arrêté ministériel du 4 mars 1949).

Mouvement de fonds avec la zone « Franc » (*)

	1948			1949		
	Entrées	Sorties	Balances	Entrées	Sorties	Balances
Janvier	3	1.3	+ 1.7	21.2	6.7	+14.5
Février	1.3	0.3	+1	10	5	+5
Mars	7	0.8	+6.2	23	23	0
Avril				1	6	-5
Mai	8.7	2.4	+6.3	4	8	-4
Juin	6.3	6.9	-0.6	9	7	+2
Juillet						
Août	3	3.4	-0.4			
Septembre	6.8	2.8	+4			
Octobre	9.8	8.6	+1.2			
Novembre	7.3	2.9	+4.4			
Décembre	3	3.2	-0.2			

(*) Prix indiqués en francs C.F.A. Valeur = 1,70 franc métropolitain du 26/12 1945 au 18/10/1948 et 2 francs métropolitains à dater du 18/10/1948.

e) Etablissements bancaires et financiers

Deux banques privées sont installées aux Iles Saint-Pierre et Miquelon : la Banque des Iles Saint-Pierre et Miquelon, société anonyme au capital de 125.000 francs; la Banque Pierre Andrieux, société en commandite simple au capital de 6 millions.

Elles ne bénéficient d'aucun privilège de la part des pouvoirs publics.

Une caisse d'épargne privée a été instituée par le décret du 5 février 1874.

Elle est installée à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre. Le maire la préside.

Le crédit Maritime Mutuel a été créé par décret le 18 novembre 1932. Son but est de venir en aide aux petits pêcheurs en leur facilitant l'achat du matériel d'armement, des engins de pêche, du combustible, du sel, de l'équipement industriel.

f) Le tourisme

Rien n'est organisé pour le tourisme à Saint-Pierre et Miquelon ; c'est une question qui, jusqu'à présent, a été à peu près complètement laissée de côté. Et cependant, la plus ancienne terre française d'outre-mer (ce morceau de Terre-Neuve est plus anciennement française que l'Alsace, l'Artois et le Roussillon, le Nivernais, la Flandre et la Franche-Comté, la Lorraine, la Corse et la Savoie, ne l'oublions pas !...) est une terre rêvée pour le tourisme.

Nous n'en voulons pour preuve que ces centaines et centaines de Canadiens et d'Américains qui chaque année, de juillet à octobre, visitent l'archipel. Les Compagnies de navigation canadiennes et anglaises ne manquent pas d'inclure Saint-Pierre parmi les escales de leurs croisières et vantent dans leur prospectus le pittoresque des îles et leur caractère profondément français.

Les visiteurs étrangers s'arrêtent donc quelques heures, parcourent la ville, font le tour de l'île en voiture, achètent parfums et liqueurs, gants et bérets basques, et regagnent leur bord. Aucun hôtel important à Saint-Pierre, aucun chalet confortable à Miquelon, à Langlade, n'existe pour les retenir.

Avant-guerre, la Compagnie générale transatlantique avait eu l'heureuse idée de comprendre Saint-Pierre, une fois ou deux, dans l'itiné-

raire de ses croisières d'été. Malheureusement, cela n'a pas été repris.

C'est dommage, car du point de vue touristique, Saint-Pierre et Miquelon devraient, aussi, intéresser les Français métropolitains.

Il faut signaler à Miquelon la route qui relie l'agglomération de Miquelon à la Pointe-au-Cheval, et à Langlade, la route qui réunit l'anse du Gouvernement à la Pointe-Plate. Un tronçon est encore inachevé.

g) Au temps de la prohibition

Saint-Pierre et Miquelon ont connu un âge d'or : ce fut au temps de la prohibition, quand les Etats-Unis étaient sous le « régime sec ». C'est-à-dire de 1920 à 1932 et même 1935. Douze à quinze ans de prospérité incomparable !

Admirablement situé entre Terre-Neuve, le Canada et les Etats-Unis, l'archipel a été de tout temps, un précieux point, de ravitaillement pour les contrebandiers des trois pays voisins. On conçoit que ce privilège, si privilège il y a, devait considérablement se trouver renforcé dès l'instant que les Etats-Unis se soumettaient aux rigueurs de la Loi Volstead !

Dans l'histoire de l'archipel, ce temps béni restera sous le nom de Temps du Whisky, ou encore Temps de la Fraude. Les Saint-Pierrais profitèrent largement du trafic de l'alcool, d'ailleurs parfaitement licite par rapport aux règlements administratifs français, auquel se livraient les bateaux dits " fraudeurs " américains ou canadiens.

Avec l'esprit d'organisation qui caractérise toute entreprise américaine, dès le vote de la loi Volstead par le Congrès, les bootleggers installèrent des bases d'opérations à Saint-Martin (Antilles françaises), Nassau (Bahamas), Hamilton (Bermudes), Papeete (Polynésie française), Saint-Jean (Terre-Neuve), Saint-Pierre enfin. Une certaine rivalité opposa ces deux derniers points, finalement ce fut le port français qui l'emporta.

Il fallut construire ou aménager des magasins pour entreposer les milliers de caisses de vins fins, de Champagne, d'apéritifs, de cognac, de rhum, de whisky écossais qui affluaient sans cesse. Il fallut ravitailler en vivres et en combustible, éventuellement réparer, l'imposante flotte des rhum-runners.

L'Administration de son côté prélevait sur chaque caisse transitant par les îles la taxe prévue, minime d'ailleurs, mais le nombre de caisses était tel que des sommes rondelettes tombaient régulièrement dans le trésor.

La fraude en fait, ne commençait véritablement qu'après le réembarquement pour les Etats-Unis. Et de véritables batailles opposèrent parfois au large rhum-runners et cutters de la douane américaine.

On peut dire que la population entière profita de ce trafic, soit en trafiquant, soit en se mettant au service des trafiquants qui avaient besoin de beaucoup de personnel. Remarquons toutefois que les commerçants locaux ne surent, ou ne purent devenir les grands maîtres de ce marché. Les plus favorisés d'entre eux ne furent jamais que les agents des grosses compagnies. Ces dernières, qui monopolisèrent l'importation des alcools, étaient de puissantes firmes étrangères appartenant surtout à des Juifs américains.

h) Les voies de communication

Avant la guerre, la liaison de France à Saint-Pierre était ainsi assurée : paquebots de la Compagnie générale transatlantique du Havre à New-York ; chemin de fer (trente-deux heures de route), de New-York à Halifax ; vapeur de la

Société « La Morue Française », des Pêcheurs de Fécamp (trente-six heures de navigation), de Halifax à Saint-Pierre, du 1er janvier au 30 avril.

Du 1er mai au 31 décembre, les départs avaient lieu de Sydney et la traversée ne durait que seize heures.

De plus, la Morue Française assurait de mars à novembre plusieurs voyages directs de Saint-Pierre à Fécamp, Saint-Malo, Bordeaux, Marseille et Port-de-Bouc.

Les liaisons actuelles sont les suivantes :

1. Du Havre à New-York, par la Compagnie Générale Transatlantique, puis par paquebots ou chemins de fer pour Halifax, et enfin par navire de la Flotte administrative (« Le Miquelon ») assurant la liaison avec Saint-Pierre en 30 heures du 1er janvier au 30 avril. A partir du 1er mai, les départs ont lieu de North-Sydney (traversée, 15 heures.). Liaison aérienne sans horaires fixes entre North-Sydney et Saint Pierre (une heure).

2. De Paris à Gander (Terre-Neuve) par avion (air France), puis de Gander à Saint-Pierre par avion ou bateau, si l'on prend l'avion Gander-Sydney (Canada).

3. Deux fois par an (mai et septembre), un libertyship de la Compagnie Générale Transatlantique assure la liaison directe Bordeaux-Saint-Pierre, prenant fret et passagers.

IV. ADMINISTRATION

a) Administration du territoire

Le territoire des Iles Saint-Pierre et Miquelon relève administrativement du ministère de la France d'outre mer. Il appartient à la catégorie juridique des Territoires d'outre-mer. Il est administré par un « Administrateur », qui prend le titre de « Chef du Territoire » et possède les prérogatives de Gouverneur. Il est dépositaire des pouvoirs de la République. Il n'existe pas à Saint-Pierre et Miquelon de secrétaire général. Le Chef du Territoire est assisté d'un Conseil Privé, organe purement consultatif, composé de chefs de service de l'Administration et de personnalités locales, qui l'éclairé de ses avis, sa consultation étant parfois obligatoire.

Un décret du 25 octobre 1946 a institué une Assemblée Représentative locale dénommée « Conseil général ». Elu au suffrage universel, il comprend 14 membres. Ses attributions concernent l'ensemble du patrimoine du territoire : domaine, finances locales et certaines matières réglementaires. Tantôt ses délibérations sont exécutoires de plein droit, sauf contrôle de légalité, tantôt elles doivent être approuvées. Il donne également des avis. Pendant les intersessions du Conseil général, une « Commission permanente », élue dans son sein, est dépositaire de certains de ses pouvoirs.

Le Territoire est représenté à l'Assemblée Nationale par un député, au Conseil de la République par un sénateur, à l'Assemblée de l'Union Française par un conseiller.

b) Organisation communale

Un décret du 13 novembre 1945 a rétabli à Saint-Pierre et Miquelon la division en 2 communes : Commune de Saint-Pierre, commune de Miquelon-Langlade; L'Ile-aux-Marins est rattachée à la commune de Saint-Pierre. Ces communes sont identiques à celles de la Métropole.

c) Organisation judiciaire

La Juridiction administrative locale est un « Conseil du Contentieux administratif » composé de un magistrat président (le Président de la Cour d'Appel) et 2 fonctionnaires administratifs.

Sa compétence est aménagée de façon différente de celle des Conseils de Préfecture métro-

politains en ce sens qu'il a une compétence générale en matière de contentieux local, alors que les Conseils de Préfecture n'ont dans la Métropole qu'une compétence d'attribution. Cependant, en dehors de matières spécialement énumérées, le Conseil d'Etat, juge de droit commun reprend sa compétence dès que l'Etat est partie au procès. D'autre part, le Conseil du Contentieux Administratif relève du Conseil d'Etat par l'appel.

L'organisation des juridictions judiciaires comporte : 1 justice de paix, 1 justice de paix à compétence étendue, 1 tribunal d'appel, dont une formation spéciale joue le rôle de juridiction d'annulation.

d) Services publics

Les services publics représentés à Saint-Pierre et Miquelon sont au nombre de neuf, à savoir :

- Le Trésor ;
- Les Douanes ;
- La Santé;
- Les Travaux publics ;
- L'Enseignement;
- Les P. T. T. ;
- L'Inscription maritime ;
- L'Agriculture et la Pêche ;
- La Main-d'œuvre et le chômage.

e) Administration religieuse

La quasi totalité des habitants de Saint-Pierre et Miquelon professent la religion catholique. Le territoire constitue une préfecture apostolique confiée aux Pères du Saint-Esprit.

Sept Pères se répartissent dans les trois paroisses du vicariat : Saint-Pierre, Ile-aux-Marins et Miquelon. La Congrégation de Saint-Joseph de Cluny possède une maison qui compte une trentaine de Sœurs.

f) L'Enseignement

Les seuls établissements d'enseignement sont des établissements primaires publics et privés, qui regroupent environ 1.100 élèves (500 dans les écoles publiques, 600 dans les écoles privées).

1. Ecoles publiques

Elles sont au nombre de quatre :

- l'école des garçons de Saint-Pierre, avec cours complémentaire en annexe ;
- l'école des filles de Saint-Pierre;
- l'école mixte de l'Ile-aux-Marins;
- l'école mixte de Miquelon.

Ces quatre écoles comprennent dix-huit classes où l'enseignement est donné par un instituteur métropolitain et dix-huit instituteurs locaux.

2. Ecoles privées

Elles sont au nombre de trois :

- Le collège Saint-Christophe ;
- Le pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague ;

- L'école Sainte-Croisine, avec un cours complémentaire et un cours d'enseignement ménager.

Ces trois écoles comprennent vingt classes où l'enseignement est donné par vingt-cinq maîtres religieux ou laïcs, dont douze métropolitains et treize locaux.

3. Enseignement technique et secondaire

Il existe en outre à Saint-Pierre un atelier de tissage relevant du Service de la main-d'œuvre et du chômage, et comprenant quinze filles. Aucun établissement ne donne l'enseignement secondaire. Des bourses sont allouées par l'administration pour envoyer quelques élèves en France afin d'y poursuivre leurs études. Avant la guerre, beaucoup se rendaient au Canada dans ce but. Ils sont très peu nombreux aujourd'hui, à cause de la difficulté qu'il y a à se procurer des devises étrangères. En 1949, les écoles publiques ont émarginé au budget pour une somme de 6.830.520 francs C.F.A. (soit 4.728.520 pour traitement du personnel et 2.102.000 pour dépenses de matériel). De leur côté, les écoles privées ont été aidées par une subvention publique de 1.900.000 francs C.F.A.

BIBLIOGRAPHIE

- ALSACE (Emile). – *Les îles St. Pierre et Miquelon*. (inédit, 1888).
Les Annuaire des îles St. Pierre et Miquelon.
- ANONYME, 1874 – Les pêcheries de Terre-Neuve et les traités. *Revue des Deux Mondes*, Paris.
– *St. Pierre, rum base, cries : Vive Volstead*. *New York Herald*, 6 oct. 1922.
– *Les îles St. Pierre et Miquelon 1826-1926. Centenaire d'apostolat*. Saint-Pierre 1928).
– *Îles St. Pierre et Miquelon* (Paris, Gabriel Enault, 1928).
– *Les îles St. Pierre et Miquelon*. Paris, Agence Générale des Colonies, 1930, Paris, 11 p.
– *Saint-Pierre et Miquelon*, à l'occasion de l'Exposition Coloniale internationale de Paris (Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, 62 p.
– *Territoire des Iles St. Pierre et Miquelon*. Saint-Pierre, Impr. du Gouvernement, 1937, 148 p.
– *Les Iles St. Pierre et Miquelon*. (Paris, 1939 112 p).
- ARNOLD (Frederik-K. – *Islands adrift : St. Pierre et Miquelon*. (*The National Geographic Magazine*, vol. LXXX n° 6, December 1941, p. 743-768).
- ARSÈNE (L.). – *Contribution to the flora of the islands of Saint-Pierre et Miquelon* (Rhodora, Boston, tom XXIX, juillet-octobre 1927).
- AUBERT DE LA RUE (Edgar). – *Étude préliminaire sur la géologie des îles St. Pierre et Miquelon*. *Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des Sciences*, Paris, tome 195, 19 décembre 1932, p. 1-292.
– *Premiers résultats d'une mission géologique aux îles St. Pierre et Miquelon*. *Revue de Géographie Physique et de géologie*, Paris, Tome V, fasc. 4, 1932, p. 417-456., pl. XLI-XLV, 1 carte hors-texte).
– *Les îles St. Pierre et Miquelon* (*Monde et Voyages*, Paris 1933, p. 207-211).
– *Esquisse géologique des îles St. Pierre et Miquelon*. (*Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, 2^{ème} série, tome V, 1933 p. 93-96).
– *Sur quelques gîtes minéraux des îles St. Pierre et Miquelon*. (*Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des Sciences*, Paris, tome 196, 3 janvier 1933, p. 55).
– *St. Pierre et Miquelon* (dans *L'alimentation indigène dans les colonies françaises*, par G. Hardy et C. Richet fils. Vigot, 1933, Paris, p. 345-350.
– *Les îles St. Pierre et Miquelon* (*La terre et la Vie*, tome III, 1933, 23 p.
– *Les îles St. Pierre et Miquelon* (*Bulletin de l'Association des géographes français*, Paris, N° 66, février 1933, p. 41-42).
– *Les îles St. Pierre et Miquelon*. Conférence faite à la station radiophonique des P.T.T.. Association française pour l'avancement des sciences, Paris, 15 février 1933).
– *La géologie et les gîtes minéraux des îles St. Pierre et Miquelon* (*Mines et carrières*, avril 1934, pp. 1-6).
– *Six semaines aux îles St. Pierre et Miquelon* (*Sciences et Voyages*, Paris).

- *Sur la présence de l'Acadien à Langlade, îles St. Pierre et Miquelon.* (Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de France, n° 2, 21 janvier 1935, p.13-15).
 - *Recherches géologiques et minières effectuées aux îles St. Pierre et Miquelon en 1935.* La chronique des Mines Coloniales, n° 46, 1er janvier 1936, p. 1-8).
 - *L'intérêt touristique des îles St. Pierre et Miquelon* (Le Monde Colonial illustré, Paris, t. XIV, novembre 1936).
 - *Liste des espèces minérales rencontrées aux îles St. Pierre et Miquelon* (Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 2^e série, tome VIII, n° 6, novembre 1936, pp. 581-584).
 - *Les tremblements de terre aux îles St. Pierre et Miquelon* (Annales de physique du Globe, France d'Outre-Mer, n° 19, février 1937, pp. 25-26).
 - *La culture et l'élevage aux îles St. Pierre et Miquelon* (L'Agronomie coloniale, Paris, 26^e année n° 234, juin 1937, p. 161-172).
 - *Une visite aux îles St. Pierre et Miquelon, future base aérienne* (Sciences et Voyages, Paris n° 26, août 1937, pp. 65-68).
 - *Le territoire de St. Pierre et Miquelon, étude de géographie physique et humaine* (Journal de la Société des Américanistes, nouvelle série, t. XXIX, 1937 p. 239-372).
 - *Exposé sur la géologie et les gîtes minéraux des îles St. Pierre et Miquelon* (Impr. du Gouvernement, St. Pierre, 1941, 52 p.).
 - *Aspects du territoire de St. Pierre et Miquelon* (Bulletin des sociétés de Géographie de Québec et de Montréal, nouvelle série, vol. I, n° 6, juin 1942, p. 49-69).
 - *Un voyage à St. Pierre et Miquelon* (Le Monde colonial illustré, Paris, t. XI, 1933, p. 19-21).
 - *A St. Pierre et Miquelon : les richesses du sous-sol* (Les Annales coloniales, Paris, 24 octobre 1933).
 - *Sur la présence d'un minerai de manganèse à Langlade, îles St. Pierre et Miquelon* (Bulletin de la Société française de minéralogie, Paris t. LVI n° 6, 7 et 8, juin-décembre 1933, p. 276).
 - *L'homme et les îles* (Paris N.R.F., 1935 pp. 100-101? et 141-143).
 - *St. Pierre et Miquelon* (Éditions de l'Arbre, Collection France Forever, 1944, 260 p., XXIV pl. photographiques hors-texte).
- BASQUE (H). – *Notre archipel nord-américain* (Les Annales Coloniales, supplément mensuel illustré, Paris mai 1929, p. 9-16).
- BELLET (Adolphe). – *La grande pêche à la morue à Terre-Neuve, depuis la découverte du nouveau monde par les Basques au XIV^e siècle.* Challamel, Paris, 1902).
- BERTHAUT (L.). – *A St. Pierre et Miquelon* (Le tour du Monde, nouvelle série t. VIII, 32^{ème} livraison, pp. 273-396).
- BERNARD (Antoine). – *L'Acadie vivante* (Montréal, Ed. du Devoir 1945, 182 p.).
- BONNET (E.). – *Florule des Iles St. Pierre et Miquelon.* (Journal de botanique, Paris , t. 1, 1887 p. 180, 219, 234, 249, 266).
- BOURDE DE LA ROGERIE (H). – *St. Pierre et Miquelon des origines à 1778.* (Mortain, 1937).
- BRUCHÉSI (Jean). – *Histoire du Canada pour tous, Tome I, le régime français* (Montréal, Beauchemin, 1946, 297 p., 1 carte hors-texte).
- BUREAU (G.). – *Les îles St. Pierre et Miquelon* (Les Annales Coloniales, supplément mensuel illustré, Paris, mai 1929, p. 1-4).

- CAIX (Robert de). – *Terre-Neuve, St. Pierre et le French Shore 1904*. (Paris, 1904, 100 p., Société Française d’Imprimerie et de Librairie).
- CAMAIL (Docteur J.). – *Contribution à la géographie médicale des îles St. Pierre et Miquelon* (Annales d’Hygiène et de Médecine coloniales, Paris, 1889).
- CAPERON (M.). – *Pêches et chasses aux îles Saint-Pierre et Miquelon* (Saint-Pierre, Imprimerie. du Gouvernement, 1889).
- *St. Pierre et Miquelon*. Les Colonies française (Paris, Pierrefort 1900, 32 p.)
- *Une drôle d’histoire*, roman (Saint-Pierre, Imprimerie. du Gouvernement, 1901).
- CASTAING (J.). – *Résumé général des trois années d’observations météorologiques aux îles St. Pierre et Miquelon, 1872-1875* (Manuscrit déposé aux Archives de St. Pierre).
- CHATEAUBRIAND (René de). – *Mémoires d’outre tombe*. T. 1. (multiples éditions).
- CURTON (Emile de). – *Les îles St. Pierre et Miquelon*. (cahier de l’Office français d’éditions, n° 14, Alger, 1944, 94 p.).
- DECAEN (L.). – *La population de St. Pierre et Miquelon* (Le Courrier Colonial, Paris, 18 décembre 1931).
- DELAMARE (E.), RENAUD (F.) et CADOT ²¹ (J.). – *Florule de l’île Miquelon* (Lyon, Association typographique, 1888, 78 p.
- DEMARTRES (P.). – *Les Terre-neuvas* (Paris, 1930, 185 p.).
- DENONVILLE (de). – *Lettre de Québec, datée du 9 octobre 1677, au Ministre Louvois* (Paris, Ministère de la Marine, Archives coloniales, série C. II, vol. 9, p. 96-97).
- DOMINIQUE (Abbé J.). – *Quelques mots sur la flore et la faune de l’île Miquelon* (Feuille des Jeunes Naturalistes XVII^e année, 1^{er} mars 1887, n° 197, p. 61-62).
- ENIM (P.). – *Ceux de l’épave*, roman (Paris, Figuière).
- FAUCHER DE ST-MAURICE. – *En route : sept jours dans les Provinces Maritimes* (Québec, A. Côté, 1888, p. 120-276).
- GARNEAU (François-Xavier). – *Histoire du Canada* (Paris, Félix Alcan, tome I, 1928, LXIII et 609 p. ; tome II 1929, XII et 747 p.).
- GAUTIER (A.). – *Quelques mots sur l’Histoire Naturelle et la Météorologie des Iles St. Pierre et Miquelon* (Montpellier, thèse, 1866).
- GAUVAIN (D.). – *Acadiens et Cadiens* (Paris, Ch. Renaudie, 1916, 64 p.).
- GAUVAIN (D.). – *Almanach du centenaire, 1816-1916*. (Paris, C. Renaudie, 1916).
- GEISTSDVERGER (M.). – *La pêche à la morue* (Les Annales Coloniales, supplément, mensuel illustré, Paris, mai 1929, p. 5-8).
- GERARD (F.). – *Nos îles de St. Pierre et Miquelon* (Le Courrier Colonial, supplément illustré, Paris, 15 août 1925).
- GOBINEAU (Arthur de). – *Voyage à Terre-Neuve*. (Le Tour du Monde. t. VII, 1er semestre 1863, 192^e livraison, p. 402-408).
- GUYHO (L.). – *St. Pierre et Miquelon* (Paris, Horizons de France, 1932, 100 p. illustré. Préface de Marc Michel).
- HÉRUBEL . – *La grande pêche de Terre-Neuve en 1920 - B.O.E.M., 1921*.
- Le Journal officiel des îles Saint-Pierre et Miquelon*.

²¹ Il s’agit de « Cardot » et non « Cadot ».

- JUST, M., 1922. – *Pour le développement des îles St. Pierre et Miquelon* (Colonies et Marines, Paris, 4^e année, n° 46. Juin 1922, p. 423-433).
- JUVANON (A.). – *S.O.S... S.O.S... lancent les îles St. Pierre et Miquelon* (La nouvelle Dépêche, Paris 19-20 avril 1935).
– *La Métropole va secourir Saint-Pierre et Miquelon* (La Nouvelle Dépêche, Paris, 4 juin 1936).
- KERSONEUF (J.). – *La pêche maritime, son évolution en France et à l'étranger* (Paris, A. Challamel, 1912).
- LACHAT (E.). – *Visite de M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, aux îles St. Pierre et Miquelon, le 17 janvier 1923* (Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1923).
- LACROIX (A.). – *Iles St. Pierre et Miquelon* (Dans *La Minéralogie de la France d'outre-mer au Muséum national d'histoire naturelle*. Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 2^e série, t. III, sup. 1931, p. 53).
- LA RONCIÈRE (Charles de). – *Les colonies éphémères et les colonies perdues (dans histoire des colonies françaises* par Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau, tome 1, Paris, 1929, Plon, p 3-95).
- LAURELLI (A. D.). – *De l'application des textes douaniers dans les colonies françaises*. (Paris, 1939, Domat-Monchrestien, 120 p).
- LAUVRIERE (Emile). – *La tragédie d'un peuple, histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours* (Paris, Bossard, 1922, tome II, p. 221-245).
– *L'Acadie* (Dans *Histoire des Colonies françaises*, par Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau, tome I. Paris, Plon, 1929, p. 189-242).
- LE DALL (L.). – *Les îles St. Pierre et Miquelon*. (La Géographie, Paris, t. XLVI, 1926, p. 203-209).
- LE GALLOIS (Gustave). – *St. Pierre et Miquelon*. (La Revue de Paris, Paris, n° 12, 15 juin 1923, p. 443-456).
- LÉGASSE, L., 1900 - *Notice sur les îles St. Pierre et Miquelon*. (Paris, 1900)
- LE HORS (M.) – *La Flore utilisable de St. Pierre et Miquelon*. (Revue de Botanique appliquée. et d'Agriculture tropicale, Paris, 2^e année, Août 1931, n° 120, p. 757-760).
- LOUIS-LÉGASSE (F)²². – *Évolution économique des îles St. Pierre et Miquelon*. (Thèse, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1935, 182 p.
- LOUVET (S.). – *Considérations sur la neige à St. Pierre et Miquelon* (Archives de Médecine navale, Paris, t. VII, 1867, p. 89).
- MARTINEAU (Alfred). – *Esquisse d'une histoire de St. Pierre et Miquelon* (Revue de l'histoire des colonies françaises, Paris, t. XXI, 1928, p. 677-720).
– *L'archipel de St. Pierre et Miquelon* (dans *Histoire des colonies françaises* par Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau. Tome I, Plon, 1929, p. 243-259).
- MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE. – *St. Pierre et Miquelon*. (Paris, Service de Coordination de l'enseignement dans la France d'outre-mer, carnet n° 19 de Documentation).
- MOSELLI (José). – *St-Pierre et Miquelon, métropoles de la morue*. (Sciences et Voyages, Paris, 6e année, n° 207, 16 août 1923, pp. 1-3).
- PASQUES (G.). – *St-Pierre et Miquelon*. (Le Monde Colonial Illustré, Paris, t. VIII, 1930 pp. 226-227).

²² Il s'agit de Légasse Louis et non de LOUIS-LEGASSE !

- *L'archipel de St. Pierre et Miquelon* (Bull. Soc. Franç. Ing. coloniaux, n° 99, juin 1930, et n° 128, 3^e trimestre, pp. 123-133).
- PERRET (R.). – *La géographie de Terre-Neuve*, thèse (Paris, E. Guimoto, 1913).
- LA PILAYE (B. de). – *Notice sur l'île de Terre-Neuve et quelques îles voisines*. Mémoires de la Société Linnéenne de Paris, Paris, T. IV, 1825, pp. 417-547).
- *Flore de l'île de Terre-Neuve et des îles St. Pierre et Miquelon*, étude sur les algues (Paris, Firmin-Didot, 1829).
- PREMIO-REAL (Comte de). – *Les îles St. Pierre et Miquelon*. Conférence donnée à l'Institut Canadien devant la Société de Géographie de Québec le 29 avril 1880. (Québec, Typographie C. Darneau, 1880, 143 p.)
- QUEDRUE (M.). – *St-Pierre et Miquelon* (Journal de l'Aéronautique, Paris, 20 mai 1932).
- RALLIER DU BATY (R.)– *La pêche sur le banc de Terre-Neuve et autour des îles St. Pierre et Miquelon* (Office scientifique des pêches maritimes, Mémoires, série spéciale n° 5, Paris, Ed. Blondel-La Rougery, 1926, 132 p., et n° 7, Paris, 1927, pp. 66-76).
- RAWLINGS (C.). – *Dilemma on St. Pierre*. Maclean's magazine, Toronto, January 1st, 1941).
- RECLUS (Élisée). – *St-Pierre et Miquelon*. Nouvelle géographie universelle, t. XV, Amérique Boréale, Hachette, 1890, Paris, pp. 664-669).
- REIZLER (S.). – *Les îles St. Pierre et Miquelon* (dans *Atlas des Colonies Françaises*, par G. Grandier).
- ROLLAND (Louis) et LAMPUÉ (Pierre). – *Précis de législation coloniale* (Paris, Librairie Dalloz, 1940).
- ROY (G.-E). – *Une épave de 1763* (Le Journal de Québec, 7 avril 1888).
- SASCO (E.). – *Historique des rues de St. Pierre* (Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, St. Pierre, 1930, 34 p.).
- *L'organisation judiciaire et l'administration de la justice aux îles St. Pierre et Miquelon*, Saint-Pierre, imprimerie du Gouvernement, 1932, 71 p.).
- *Éphémérides des îles St-Pierre et Miquelon*. (Saint-Pierre, Imprimerie. du Gouvernement, 1934).
- *Un peu de notre histoire*. (Le Foyer paroissial, Saint-Pierre).
- SERVETTE (Raoul) – *Le premier dominion français*. (Les Annales Coloniales, Paris, 24 janvier 1936).
- THOMAZI (A.). – *Le ministre des colonies à St-Pierre et Miquelon*. (L'illustration, Paris, 24 février 1923, pp. 184-185).
- TRAMOND (Joannès). – *Le Canada après le traité d'Utrecht*. dans *Histoire des Colonies françaises*, par Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau, tome I, Plon, Paris, pp. 97-187.
- TRICOCHÉ (G. N.). – *Terre-Neuve et alentours*. (Paris, Pierre Roger, 1929, 295 p.
- TROMELIN (G. de). – *Existence de la formation laurentienne aux îles St-Pierre et Miquelon*. Bulletin de la Société Géologique de France, Paris, 3^e série, t. VI, 1877, p. 232).

AGENCE DE LA France D'OUTRE-MER

20, rue La Boétie, 20

(Téléphone ANJou 26-94 à 26-97 –Métro : Miromesnil – Autobus : 28, 32, 43, 49, 80)

Heures d'ouverture des bureaux : Tous les jours ouvrables, sauf le samedi après-midi,

de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

L'agence de la France d'Outre-Mer, Service Officiel du Ministère de la France d'Outre-Mer : Afrique Occidentale. Afrique Equatoriale, Cameroun, Togo, Côte des Somalis, Madagascar, Etablissements français de l'Inde, Indochine, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Saint-Pierre et Miquelon, Etablissements Français d'Océanie.

Son service de documentation informe le public sur le commerce, l'industrie, la production, les tarifs de douane et les statistiques, la fiscalité, le climat, le coût de la vie, le tourisme, la chasse, etc... Les journaux officiels locaux, les budgets administratifs, les tarifs douaniers et fiscaux, les statistiques du commerce extérieur de chaque territoire et tous autres documents détenus par le service peuvent être consultés sur place.

Son service de placement met en rapport gratuitement les employeurs avec les personnes désireuses de trouver un emploi outre-mer.

Sa cinémathèque diffuse gracieusement en France des films documentaires sur les territoires d'Outre-Mer.

Le prêt de ces films est consenti à tout organisme officiel ou privé désirant effectuer des projections non commerciales d'information, d'éducation ou d'enseignement.

Sa photothèque possède 30.000 clichés sur tous les territoires énumérés plus haut. Ces clichés peuvent faire l'objet de cession.

Sa bibliothèque riche de 30.000 volumes, est ouverte au public sans désemparer de 9 heures à 18 heures, samedi après-midi excepté.

Son service des Foires et expositions assure la représentation des territoires de la France d'Outre-Mer dans les manifestations commerciales et expositions organisées en France et à l'étranger.

Son service de publicité-propagande assure la publication et la diffusion de toute documentation se rapportant aux territoires d'Outre-Mer.

Il édite des brochures-monographies, dépliants, plaquettes, affiches et cartes-affiches. Ces documents sont en vente à la Librairie de l'Agence qui diffuse également, à titre onéreux, les publications des Services de Documentation de la Présidence du Conseil, et de nombreux ouvrages concernant l'Union Française.

Des expositions de peinture, de sculpture et d'ouvrages de l'artisanat des territoires d'Outre-Mer sont organisées à la Galerie de l'Agence, 20 rue La Boétie.

Liste des Publications en vente à l'Agence de la France d'Outre-mer

Série de 20 dépliants traitant des divers territoires relevant de la France d'Outre-Mer : Sénégal, Mauritanie, Guinée, Soudan, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey, Niger, Cameroun, Togo, Gabon, Moyen-Congo, Oubangui, Tchad, Somalis, Madagascar, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie, Océanie. – Prix de cession (à titre de propagande) : 10 francs l'un.

Série de brochures-monographies se rapportant à : Afrique Occidentale, Madagascar, Dahomey, Togo, Moyen-Congo, Oubangui, Tchad, Gabon, Océanie Nouvelle-Calédonie, Cameroun, Guinée, Somalis, Saint-Pierre et Miquelon ; – Prix de cession (à titre de propagande) 40 francs l'une.

Plaquette générale de vulgarisation : « L'Union Française ». – Prix de cession (à titre de propagande) : 20 francs.

- Guide du Tourisme en A.O.F. et au Togo 120 fr.
- Parure féminine aux colonies 30
- «
- Confidences sénégalaises 30
- «
- La Pêche aux colonies 20
- «
- Etude sur Charles de Foucauld 60
- «
- Exportations des cercles de l'A.O.F. et du Togo 250
- «

- Terres lointaines : A.E.F. et Cameroun 650
- «
- Terres lointaines : A.O.F. par Spitz 500
- «

Pochettes de reproductions photographiques (pochettes de 12 photos concernant :

- L'A.O.F. 35
- fr.
- L'activité économique de l'A.O.F. 35
- «
- Le Cameroun 40
- «
- L'Art Khmer 40
- «
- La France dans le Pacifique 40
- «
- La France dans l'Océan Indien 40
- «
- Carte des échanges commerciaux dans l'Union Française en 1938 et 1946 100
- «
- Bulletin d'Information de la France d'Outre-Mer 90
- «
- Guide de l'A.O.F., édition 1949 500
- «
- Annuaire Noria 1950
- Cameroun 400
- «

TABLE DES MATIERES

I . GEOGRAPHIE

Situation et superficie – Géologie	3
Aspect physique	5
Climat	13
Flore – Faune	14
Population	14
Langue	16

II . – HISTOIRE

L'empire français d'Amérique du Nord – Saint-Pierre et Miquelon des origines au Traité de Paris – La reprise de possession en 1763	18
Organisation de la pêche – Quinze ans de colonisation – L'abandon de 1778 – La reprise de possession en 1783.....	19
La nouvelle administration française – La Révolution et ses consé- quences – Pendant les guerres de l'Empire.....	20
L'époque contemporaine – La France Libre.....	21

III – ECONOMIE

La pêche.....	27
Le bois – L'agriculture et l'élevage.....	28
Mouvement commercial.....	30
Le tourisme – Au temps de la prohibition – Les voies de communication...	34

IV. – ADMINISTRATION

Administration du territoire – Organisation communale – Organisation judiciaire – Services publics – Administration religieuse – L'ensei- gnement	36
---	----

BIBLIOGRAPHIE	38
---------------------	----